

## Alger en flagrant délit d'espionnage

*Un fonctionnaire français accusé  
de rouler pour la junte au pouvoir*



Les gouvernants algériens ne reculent devant rien pour pourchasser les opposants au régime.



*Machij El Karkri : L'USFP membre  
de la COPPPAL, un acquis stratégique  
de la diplomatie partisane marocaine*



*Ayyoub Bouaddi  
La pépite lilloise qui fait  
saliver toute l'Europe*

# Machij El Karkri : *L'USFP membre de la COPPPAL, un acquis stratégique de la diplomatie partisane marocaine*

## Actualité



**L**e Parti de l'Union socialiste des forces populaires a acté son adhésion à la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes (COPPPAL).

Machij El Karkri, membre du Bureau politique et de la Commission des relations extérieures du parti, a affirmé que cette adhésion intervient en réponse à une demande officielle formulée par le président de ladite organisation, Alejandro Moreno Cardenas, à l'adresse du Premier secrétaire du parti des forces populaires, Driss Lachgar, l'invitant à prendre part à la cérémonie de commémoration du 96ème anniversaire de la création du «Parti révolutionnaire institutionnel» (du Mexique).

Le responsable ittihadî El Karkri a indiqué qu'il s'agit là d'une avancée diplomatique partisane importante et cruciale qui ouvre la voie à des horizons extraordinaires de coopération politique et d'échanges avec les partis latino-américains.

Là-dessus, Machij El Karkri a rappelé que l'organisation de la COPPPAL a été créée en 1979 au Mexique, à l'initiative et sous la direction de Gustavo Carbajal Moreno, alors président du Parti révolutionnaire institutionnel, ce

parti qui est considéré comme la plus grande formation partisane en Amérique latine et aux Caraïbes parmi 74 partis politiques et 30 Etats. De même que l'organisation se définit comme le forum des partis démocratiques et progressistes, se déployant pour la consolidation de la souveraineté territoriale, le rejet de toute intervention extérieure dans les affaires des Etats, la mise en place d'un système international équitable, l'unité des peuples de la région, mais aussi le soutien et le développement de la pratique démocratique qui garantit les libertés publiques et la diversité idéologique.

El Karkri a mis en relief que l'appartenance de l'USFP à la COPPPAL revêt de multiples portées stratégiques, ayant, par ailleurs, couronné un long dialogue s'étendant sur plus de deux années.

Dans cette même veine, le responsable ittihadî a mis en exergue la démarche rigoureuse entreprise par l'Union socialiste des forces populaires faisant partie du processus d'ouverture sur de nouveaux horizons géopolitiques dynamiques et considérant que c'est, en tout état de cause, l'occasion d'échanger les expertises avec des partis ayant parcouru des expériences fructueuses en matière de pouvoir et

de mutations démocratiques...

Concernant globalement le Royaume, Machij développe que le cheminement entrepris par l'USFP contribue à l'ancrage de la diplomatie partisane (comme l'a toujours voulu Sa Majesté le Roi Mohammed VI), en tant qu'outil effectif et efficace pour la consolidation des relations avec l'Amérique latine, région s'appuyant sur des potentialités économiques très importantes et une grande présence au milieu du nouveau modèle international mais aussi une longue et riche histoire de lutte contre le colonialisme et toutes les formes d'occupation.

D'autre part, El Karkri a mis en avant que cette adhésion s'inscrit pleinement dans le contexte de la vision Royale de faire de l'océan Atlantique un espace économique intercomplémentaire, soulignant que la démarche usfpiste peut constituer un pont de connexion entre l'Afrique et l'Amérique du Sud et vient soutenir l'ambition du Maroc consistant à jouer des rôles avant-gardistes dans l'ouverture de l'Afrique sur de nouveaux espaces, loin des partenaires traditionnels tels que l'Europe...

Et d'observer que l'espace de la COPPPAL se présente comme la tribune idoine pour la

défense des questions nationales justes et légitimes, dont en tête de liste la cause nationale et le conflit artificiel autour du Sahara marocain, d'autant que se trouvent encore des partis au pouvoir (l'Uruguay) et des mouvements révolutionnaires mués en forces politiques (Salvador, Colombie...) dont certains affichent une hostilité à l'encontre de notre pays, ne se fondant sur aucune donnée historique ou sociologique précise et claire (...)

Machij El Karkri a conclu en notant que cette réalisation stratégique vient s'inscrire dans le registre de la présence de l'USFP au sein de nombre d'instances et d'institutions internationales prestigieuses telles que l'Internationale socialiste, l'Alliance démocratique, le Forum arabe démocratique de même que Mena Latina et l'IUSY (l'Union internationale des jeunes socialistes).

Renforçant et consolidant davantage ses actions de partenariat et de coopération en Afrique et en Amérique latine, comme l'a si bien développé Machij El Karkri, le Maroc se fraye un chemin empreint de sérénité, de sérieux dans le système de la coopération Sud-Sud qui annonce de bien meilleurs lendemains...

**Rachid Meftah**

# Alger en flagrant délit d'espionnage

*Un fonctionnaire français accusé de rouler pour la junte au pouvoir*



**P**our la junte militaire algérienne, tous les moyens sont bons pour pourchasser les opposants algériens en exil, notamment en Europe.

En effet, les autorités algériennes ont émis plusieurs mandats d'arrêt internationaux contre des opposants politiques et les voix critiques en exil à l'étranger, les accusant notamment de terrorisme et d'atteinte à la sécurité de l'Etat. A titre d'exemple, un tribunal d'Alger a lancé en mars 2021 des mandats d'arrêt contre des activistes résidant à l'étranger dont notamment Amir Boukhors, blogueur connu sous le nom d'"Amir Dz", critique envers le régime algérien et Hichem Aboud, journaliste et ancien membre des services secrets algériens. Ces activistes sont accusés d'appartenance à un groupe terroriste visant la sécurité de l'Etat, de financement de ce groupe et de blanchiment d'argent.

La traque des opposants algériens par la junte militaire prend d'autres formes, à savoir l'espionnage et la surveillance. Preuve en est la mise en examen d'un fonctionnaire du ministère français de l'Economie dans une enquête sur la divulgation d'informations concernant des Algériens vivant en France, dont des opposants au pouvoir en

place, selon l'Agence France Presse.

Selon la même source, ledit fonctionnaire a été mis en examen le 19 décembre "pour intelligence avec une puissance étrangère, livraison à une puissance étrangère d'informations sur intérêt fondamental à la nation, exercice d'activités pour s'informer sur les intérêts fondamentaux de la nation pour une puissance étrangère", a confirmé à l'AFP le parquet de Paris. Il a été placé sous contrôle judiciaire.

Le fonctionnaire en question est soupçonné d'avoir été "en contact régulier avec une personne de nationalité algérienne travaillant au consulat d'Algérie de Créteil", en région parisienne, et "de lui avoir transmis des informations personnelles sur les demandes d'asile" concernant des Algériens, notamment "des opposants notoires" au régime politique en place, a précisé le ministère public.

D'après une source proche de l'enquête, l'Algérien qui exerçait au consulat d'Algérie de Créteil depuis fin 2022 était le commanditaire des renseignements: il bénéficiait selon elle d'une "couverture" et travaillait pour les renseignements algériens. Il n'a pas été mis en examen à ce stade.

Selon la même source, cet agent demandait des informations à l'em-

ployé de Bercy sur des ressortissants algériens, dont des opposants connus tels que Amir Boukhors et Mohamed Larbi Zitout, tous deux sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour terrorisme, ou encore des personnalités influentes comme l'influenceur Chawki Benzehra, mais aussi un journaliste réfugié, un Algérien ayant porté plainte en France contre un général...

Ces personnes ont, pour "certaines", été "victimes de violences, menaces de mort ou tentative d'enlèvement", a souligné ladite source, sans donner davantage d'éléments sur le lien éventuel de causalité.

Comment le fonctionnaire obtenait-il ces informations? D'après une source proche du dossier, il avait noué une "relation intime" avec une assistante sociale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), qu'il sollicitait pour obtenir des renseignements. Cette dernière a été mise en examen le 7 février pour violation du secret professionnel, selon le parquet. Au cours des investigations, elle a assuré n'avoir touché aucune contrepartie, d'après la source proche du dossier.

En 2023, les services de renseignement français ont démantelé un réseau d'agents opérant pour le

compte des services secrets algériens. Cette opération, menée entre le 30 octobre et le 6 novembre 2023, a conduit à l'arrestation de plusieurs individus. Ces agents étaient chargés de préparer des attentats et des agressions ciblant des opposants politiques et des journalistes algériens résidant en France.

La junte d'Alger ne vise pas uniquement les opposants en exil, mais elle utilise aussi des méthodes musclées et arbitraires pour museler toutes les voix opposées au régime. A titre d'exemple, elle recourt à l'interdiction de sortie du territoire national. En effet, près de 6.000 militants, journalistes, professeurs, artistes et avocats ont été empêchés de quitter l'Algérie, souvent sans justification légale. Cette mesure a pour objectif de restreindre la liberté de mouvement et d'exercer une pression sur les dissidents politiques.

Des organisations internationales, telles que Amnesty International et Human Rights Watch, ont dénoncé ces pratiques, les qualifiant d'« arbitraires » et contraires aux normes internationales des droits de l'Homme. Elles ont appelé les autorités algériennes à lever les interdictions de voyage et à respecter les libertés fondamentales.

**Mourad Tabet**

# Dr Mrabih Rabou Shaibata : *La participation d'élus des régions du Sud du Royaume à la 57<sup>ème</sup> session de la CEA, un indice fort de l'intérêt porté à ces régions dans l'intégration continentale*



La participation de représentants des élus locaux des régions de Dakhla-Oued Eddahab et Laâyoune-Sakia El Hamra parmi la délégation marocaine à la 57<sup>ème</sup> session de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), qui se tient à Addis-Abeba du 12 au 18 mars, constitue un indice fort de l'intérêt porté aux régions du Sud du Royaume dans le processus d'intégration régionale et continentale, ainsi que de la volonté affirmée de diversifier et de développer leur économie, a souligné Dr Mrabih Rabou Shaibata, président du Centre Sahara pour les études en développement et les droits de l'Homme.

Grâce à leur potentiel et aux infrastructures stratégiques en développement, les régions du Sud du Royaume s'affirment, conformément à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, comme la porte d'entrée pour l'édification d'un espace africain prospère et solidaire, au service du continent et de ses populations, a affirmé Dr Mrabih Rabou Shaibata, également élu local de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Cette dynamique, voulue par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, vise à faire de ces régions une plateforme de liaison stratégique entre l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et le bassin méditerranéen, notamment avec l'achèvement des projets du modèle de développement des provinces du Sud et l'ouverture de la route expresse Tiznit-Dakhla reliant le continent africain via la Mauritanie, a-t-il noté.

De plus, les grandes infrastructures,

comme le port de Dakhla Atlantique qui est l'un des plus vastes ports à l'échelle continentale, le réseau routier, les aéroports, les installations logistiques de nouvelle génération et les zones de libre-échange, viennent consolider cette dynamique et accélérer l'intégration économique de ces régions, a-t-il relevé.

Ces initiatives s'inscrivent dans la vision prospective de Sa Majesté le Roi, visant à ériger les provinces du Sud du Royaume en un pivot stratégique du développement durable du continent africain, a mis en avant le président du Centre Sahara pour les études en développement et les droits de l'Homme, citant dans ce sens, entre autres, l'Initiative Royale Atlantique, qui ambitionne de fédérer les pays africains bordant l'Atlantique pour en faire un espace d'intégration économique dynamique, et l'Initiative de Sa Majesté le Roi visant à désenclaver les pays du Sahel dépourvus d'accès à la mer, en leur ouvrant des débouchés vers l'océan Atlantique à travers un réseau d'infrastructures stratégiques.

Ce dispositif leur garantit ainsi une ouverture sur les marchés mondiaux en transitant par les provinces du Sud du Royaume, a-t-il réaffirmé.

Par ailleurs, le projet de gazoduc Nigeria-Maroc constitue un levier majeur de l'intégration régionale et continentale. En consolidant les interconnexions énergétiques et en renforçant la coopération économique entre les nations traversées, il conforte le rôle du Royaume en tant qu'acteur clé du développement et de la stabilité en Afrique, a-t-il ajouté.

Commentant l'élection du Maroc à la présidence de la 57<sup>ème</sup> session de la Commis-

sion économique des Nations unies pour l'Afrique et de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique, Dr Mrabih Rabou Shaibata a affirmé que cette élection reflète la confiance dont jouit le Royaume du Maroc ainsi que le désir de la communauté internationale et africaine de tirer parti de son expertise accumulée dans des domaines clés

liés au renforcement de l'intégration régionale entre les pays africains, à travers le développement des économies locales et l'ouverture à des initiatives continentales d'envergure, dans la perspective de "Promouvoir la mise en œuvre de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine", retenu par les organisateurs comme thème de cette édition.

## Nabil Jedlane : *L'élection du Maroc à la présidence de la 57<sup>ème</sup> session de la CEA témoigne de la confiance des pays africains quant au rôle du Royaume dans le continent*

L'élection du Maroc à l'unanimité à la présidence de la 57<sup>ème</sup> session de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) et de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique témoigne de la confiance dont font montre les pays africains envers le rôle que joue le Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour établir la paix, la stabilité et la prospérité en Afrique, a souligné l'expert marocain auprès de la CEA, Nabil Jedlane.

Cette élection témoigne de la confiance des pays africains en le rôle que joue le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, dans la promotion de la paix, de la prospérité et du développement en Afrique, a relevé ce professeur de l'économie dans une déclaration à l'issue de cette élection qui a eu lieu, mercredi au siège de la CEA à Addis-Abeba.

Elle démontre encore une fois que le Maroc est un pays de paix, qui mène des stratégies de partenariats gagnant-gagnant avec les pays africains, a-t-il insisté, notant que cela permettra au Royaume de consolider davantage ses relations avec les pays africains et de conforter sa position en tant que pays de confiance et porte de l'Afrique.

Cette 57<sup>ème</sup> session est placée sous le thème «Faire progresser la mise en œuvre de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : proposition d'actions stratégiques transformatrices», qui englobe également les questions de la numérisation, de la technologie, de la sécurité alimentaire et de la transformation énergétique.

La session a débuté par la réunion du Comité d'experts du 12 au 14 mars, suivie de manifestations parallèles les 15 et 16 mars.

Le segment ministériel se tiendra les 17 et 18 du même mois.

# A El Jadida, les généreuses précipitations redonnent espoir aux agriculteurs

## Société



Les pluies enregistrées dans la province d'El Jadida depuis le début du mois ont redonné le sourire aux agriculteurs de cette région qui espèrent désormais une bonne saison agricole. Ces pluies contribueront à améliorer la couverture végétale, à réduire les prix du fourrage et à encourager les agriculteurs à reprendre leurs activités après une longue période de sécheresse, nombre d'entre eux ayant déjà planté du maïs, des légumes et des légumineuses.

Dans une déclaration à la MAP, Soukaina Rheribla, responsable du service de la protection sociale et des statistiques à

la Direction provinciale d'agriculture d'El Jadida, note que les cultures printanières et légumières dans la capitale du Doukkala contribuent à hauteur de 40% de la production totale au niveau de la région de Casablanca-Settat.

Elle a indiqué que la région a été généreusement arrosée ce qui est à même de sauver la saison agricole, notamment pour le blé d'hiver, ajoutant que la superficie réservée aux cultures printanières, 14.000 hectares, peut être augmentée si la pluie est encore au rendez-vous. Les précipitations ont eu un impact positif sur les agriculteurs, qui ont été encouragés à

reprendre leurs activités agricoles, a-t-elle souligné, notant que les centres de liaison ont vu un afflux significatif d'agriculteurs ces derniers jours pour acheter des engrais subventionnés, la demande ayant augmenté d'environ 70% par rapport au mois de décembre dernier.

Dans des déclarations similaires, un certain nombre d'agriculteurs de la région se sont réjouis pluies, qui contribueront à alléger leur fardeau en revitalisant la nappe phréatique et en améliorant la couverture végétale, réduisant ainsi le coût du fourrage pour les éleveurs.

Il est à noter que les récentes précipitations ont contribué à augmenter les réserves hydriques dans les barrages du bassin d'Oum Errbia, avec un apport hydrique total de 84,5 millions de mètres cubes (m<sup>3</sup>).

## Fortes pluies et chutes de neige jusqu'à samedi dans plusieurs provinces du Royaume

De fortes pluies et des chutes de neige au-delà de 1.500 m sont attendues jusqu'à samedi, dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Des chutes de neiges au-delà de 1.500m (50-80 cm) sont prévues, de jeudi à 21h à samedi à 06h, dans les provinces d'Ifrane, Azilal, Béni Mellal et Midelt, fait savoir la DGM.

Des chutes de neige de 10 à 50 cm concerneront, durant la même période, les provinces d'Al Haouz, Khénifra, Boulemane, Al Hoceïma, Chefchaouen, Setrou et Taroudant.

## Formations de premier degré pour les colonies de vacances

*Une étape essentielle pour qualifier les animateurs éducatifs*



Dans le cadre des efforts déployés pour développer le secteur des colonies de vacances et améliorer la qualité des services offerts aux enfants, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication organise, en partenariat avec la Fédération nationale des colonies de vacances, des formations de premier degré du 16 au 22 mars dans les centres de formation et de villégiature dans différentes régions du Royaume. Ces formations qui constituent une étape clé dans la qualification des animateurs éducatifs, visent à doter les encadrants travaillant avec les enfants âgés de 7 à 14 ans des compétences pédagogiques et d'animation nécessaires pour garantir un envi-

ronnement éducatif sécurisé et stimulant au sein des colonies de vacances.

Les formations de premier degré constituent une étape essentielle pour assurer la qualification d'animateurs compétents, capables d'offrir aux enfants une expérience de camp enrichissante et divertissante. Grâce à cette formation, les animateurs acquièrent des expériences pratiques leur permettant de gérer les colonies selon des bases pédagogiques modernes qui tiennent compte des besoins des enfants et les encouragent à apprendre et à évoluer dans un environnement sûr et plaisant.

La réussite des colonies de vacances repose avant tout sur la compétence des encadrants éducatifs, faisant de ces formations un véritable investissement dans l'avenir des générations montantes. Elles garantissent l'atteinte des objectifs éducatifs et de développement visés par les programmes nationaux de colonies de vacances, s'inscrivant dans la dynamique continue d'amélioration du secteur et de renforcement de son rôle dans l'épanouissement des enfants et des jeunes.

M.Q.

## Généralisation du portail numérique "Ziara" sur l'ensemble des établissements pénitentiaires

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a annoncé la généralisation de la plateforme numérique "Ziara" sur l'ensemble des établissements pénitentiaires depuis le 10 mars.

"Le projet a été mis en œuvre de manière progressive, en commençant par le complexe pénitentiaire d'Ain Sebaâ à Casablanca comme expérience pilote avant sa généralisation à tous les établissements pénitentiaires à partir du 10 mars 2025", indique la DGAPR dans un communiqué mercredi.

Afin d'assurer l'accompagnement de cette opération, des formations ont été organisées au profit des fonctionnaires appelés à travailler avec ce système, outre l'équipement de l'ensemble des établissements pénitentiaires du matériel logistique nécessaire, dans la perspective d'y intégrer d'autres services, à l'instar des achats en ligne, note la même source.

Parallèlement, des campagnes de sensibilisation ont été lancées dans les différents établissements pénitentiaires à l'adresse des détenus et des visiteurs afin de leur faire découvrir les services qu'offre ce portail électronique, à travers la communication directe, la pose d'affiches et autres moyens.

Accessible via le lien électronique <https://ziara.dgapr.gov.ma>, cette plateforme numérique permet aux visiteurs de réserver un rendez-vous pour une visite d'un proche dans la perspective d'assurer la fluidité et d'éviter les encombrements et les longues périodes d'attente, note le communiqué.

Elle facilitera l'accès à l'information dont les conditions pour bénéficier de la visite et les documents requis pour l'obtention de cette autorisation, outre des services en ligne à même de les dispenser

de faire le déplacement dans les établissements pénitentiaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie visant la modernisation de l'administration et le renforcement des mécanismes de gouvernance, et afin d'améliorer la qualité d'accueil des visiteurs ainsi que les services qui leur sont offerts, la DGAPR a lancé son projet de numérisation des services en le plaçant au cœur de ladite stratégie. Pour ce faire, la DGAPR a lancé la plateforme "Ziara", avec le soutien du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration et de l'Agence de développement numérique (ADD), dans le but de garantir aux usagers des parcours de visite équitables et transparents dans les établissements pénitentiaires.

Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre la DGAPR et l'ADD, qui a conçu et développé la plateforme, tout en veillant à sa conformité aux normes techniques modernes en matière de numérisation des services aux citoyens.

L'ADD a également assuré l'accompagnement du projet à travers l'appui technique nécessaire et la formation du personnel chargé de la gestion de la plateforme, afin d'accélérer sa généralisation à tous les établissements pénitentiaires.

Compte tenu du rôle de cette plateforme numérique dans l'amélioration de l'accueil des visiteurs et la création de conditions adéquates permettant aux détenus de bénéficier des visites de leurs proches, la DGAPR invite les familles à réserver désormais leurs rendez-vous sur ce portail. Ce dispositif est désormais disponible dans l'ensemble des établissements pénitentiaires, lesquels restent à disposition des familles des détenus afin de leur fournir les informations nécessaires et de faciliter leur accès à cette plateforme, conclut le communiqué.

Commerce : 64% des grossistes prévoient une stabilité des ventes au T1-2025

Les anticipations de 64% des grossistes affichent une stabilité du volume global des ventes pour le 1er trimestre 2025, et une hausse selon 28% d'entre eux, indique le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Cette évolution serait principalement attribuable, d'une part, à la hausse prévue des ventes dans le "Commerce de gros de biens domestiques", le "Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons" et le "Commerce de gros d'autres équipements industriels" et, d'autre part, à la baisse prévue des ventes dans le "Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants", précise le Haut-Commissariat dans sa récente note d'information sur les résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises relevant des secteurs du commerce de gros et des services marchands non financiers.

Les commandes prévues pour le premier trimestre 2025 seraient d'un niveau normal selon 74% des chefs d'entreprise, tandis que l'emploi connaîtrait une stabilité des effectifs selon 79% des grossistes, souligne l'institution.

Pour ce qui est des ventes du secteur du commerce de gros sur le marché local au 4ème trimestre 2024, elles auraient connu une augmentation selon 36% et une stabilité selon 53% des grossistes.

Cette évolution serait due principalement, à la hausse des ventes dans le "Commerce de gros d'autres équipements industriels", le "Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants" et les "Autres commerces de gros spécialisés".

L'emploi aurait connu une stabilité selon 77% des chefs d'entreprise. Les stocks de marchandises se seraient situés à un niveau normal selon 86% des grossistes et la tendance observée des prix de vente aurait affiché une stabilité, selon 68% des chefs d'entreprise et une baisse selon 27% d'entre eux.

## Immobilier : De bonnes perspectives se dessinent en 2025



Le secteur de l'immobilier affiche de bonnes perspectives pour 2025, porté par un vent d'optimisme en raison, entre autres, de l'organisation de la Coupe du monde de football en 2030, a affirmé l'expert en immobilier et auteur du guide "RéponsIMMO", Amine Mernissi.

"Le Maroc est porté par un vent d'optimisme à cinq ans de l'organisation de la Coupe du monde de football, avec davantage de villes périphériques qui connaîtront une plus grande activité immobilière", a dit M. Mernissi dans une interview accordée à la MAP.

Relevant que le développement des grandes agglomérations évolue en cercles concentriques et que leur dynamique profite mécaniquement à leur périphérie, M. Mernissi a estimé qu'il y aura une offre immobilière nouvelle et plus compétitive, et un élargissement de l'offre marché tout en desserrant la pression de la demande sur les centres-villes et les hyper-centres.

"Mais l'immobilier, ce n'est pas que du résidentiel.

C'est aussi des bureaux, des locaux commerciaux, du touristique, de la logistique... et dans un autre registre le foncier aussi qui est le nerf de la guerre de tout ceci", a-t-il souligné.

Et de noter que toutes ces classes d'actifs ont connu un regain d'intérêt en 2024, porté par un programme étatique vigoureux de mise à niveau des infrastructures publiques (routes, ponts, aéroports, chemins de fer, requalification et modernisation des centres urbains...) qui couvre l'ensemble du territoire national.

"Tout ceci s'accompagne également par une volonté des investisseurs de s'inscrire dans cette dynamique en se positionnant sur des projets hôteliers et touristiques, mais aussi sur du résidentiel qui a cette vocation", a ajouté M. Mernissi.

Il a rappelé que l'année 2024 a été marquée par le lancement du programme d'aide directe au logement, à savoir "Daam Sakane" qui a bouclé sa première année positivement avec près de 130.000 demandes et 35.000

bénéficiaires.

Commentant la stabilité de l'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI) en 2024, M. Mernissi a expliqué que cette situation reflète une partie de la réalité immobilière, surtout qu'il couvre une partie seulement du marché immobilier, puisque celui des biens immobiliers neufs n'est pas couvert.

Par ailleurs, l'expert a relevé que la cherté du foncier restera toujours un défi et la hausse des coûts de construction a rendu l'équation compliquée pour les promoteurs.

"Résultat: pénurie de l'offre. Aujourd'hui, Daam Sakan peut s'avérer une solution à condition que l'offre ne soit pas localisée trop loin des centres-villes et ait une couverture géographique nationale", a-t-il constaté.

Pour dynamiser le secteur, M. Mernissi a jugé que le pouvoir d'achat reste un facteur déterminant. "Hormis les traditionnels 3F, à savoir foncier, fiscalité et financement, qui restent toujours perfectibles et qui constituent des variables structurelles pour le secteur,

ce qui freine davantage aujourd'hui, c'est la capacité à acquérir dans un contexte socio-économique difficile".

Selon l'expert, si le programme d'aide directe au logement est venu apporter une réponse concrète en termes d'aide au pouvoir d'achat des ménages notamment avec l'octroi d'une subvention directe (100.000 DH ou 70.000 DH), cela concerne un type d'actifs précis.

En termes de disponibilité de l'offre, il y a encore un effort à faire, à travers notamment la facilitation de l'investissement de façon à libérer les énergies et rendre le Programme plus efficient, a préconisé M. Mernissi.

"D'ici 2028, la production devrait cibler les localités en demande", a-t-il estimé, affirmant que la demande et la production suivront une trajectoire haussière, à condition de développer les partenariats public-privé (PPP) et de réfléchir à de nouveaux modèles de développement urbain, notamment à travers la création de zones d'aménagement concertées et les éco-cités, comme celle de Zénata.

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech -Safi  
Province Rhamsa  
Groupement des collectivités Territoriales Rhamsa

### Avis modificatif d'appel d'offres ouvert national n° 01/2025/GCTR

Le Président du Conseil du Groupement des Collectivités Territoriales Rhamsa porte à la connaissance des publics et concurrents que l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 01/2025 /GCTR du 09/04/2025 à 11h30, relatif à :

#### ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE URBAIN HAY OUARDA, NIVEAU 1, A BENGUERIR - PROVINCE REHAMNA

#### Publier dans les journaux :

- AL Imhad Presse : En date du 08/09 Mars 2025 sous le numéro 13.984
- Libération : En date du 08/09 Mars 2025 sous le numéro 10.456

#### Est modifier comme suit :

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation au lieu du N° 05 du même règlement de Consultation.
- Il devrait Fonderie une copie des Certificats d'agrément doit être présentée, qui sont les suivantes : D14, D15, D16, comme indiqué dans le règlement de consultation.

N° 1446/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Conseil de la Province d'Essaouira



#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 06/2025/BP

Le 08/04/2025 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

Travaux d'aménagement des pistes aux devers Iqal Ouerril - Adouar et centre de la Commune Territoriale Ait Daoud sur une distance de 8,870 Km - Province Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille huit cent Dirhams (10 800,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Cinq cent quarante trois mille huit cent vingt huit Dirhams toutes taxes comprises (543 828,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hjiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

#### Un dossier technique comprenant :

\* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1447/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
COMMUNE AIN LEUH

### PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

-maître d'ouvrage : commune Ain leuh  
-année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel triennal des marchés que le président de la commune d'Ain leuh envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 selon l'article 17 du décret N° 2-22-431 relatifs aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) :

#### 1. PRESTATION DE FOURNITURES

> année budgétaire : 2025

Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Estimation prévisionnelle	Période prévue pour lancement
Acquisition d'une voiture de transport de viande	Commune Ain Leuh	Marché simplifié	200 000,00	Juin 2025

> année budgétaire : 2026

Objet	Lieu de livraison
Néant	

> année budgétaire : 2027

Objet	Lieu de livraison
Néant	

#### 2. PRESTATION DE TRAVAUX

> année budgétaire : 2025

Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Estimation prévisionnelle	Période prévue pour lancement
Réalisation d'un puits au douar TABARGHAZIT	Commune Ain Leuh	Bon de commande	100 000,00	Juillet 2025
Amenagement de l'espace qui accueillera le festival d'Alfoudou	Commune Ain Leuh	Bon de commande	191 902,19	Juin 2025
L'achat et installation d'un transformateur électrique au centre d'Ain leuh	Commune Ain Leuh	Bon de commande	590 000,00	Août 2025
Extension d'électrification de la zone ALKOUCHA	Commune Ain Leuh	Bon de commande	60 000,00	Août 2025
Amenagement sigma Ait BOUKHACHANE	Commune Ain Leuh	Bon de commande	100 000,00	Mai 2025

> année budgétaire : 2026

Objet des travaux	Lieu d'exécution
Néant	

> année budgétaire : 2027

Objet des travaux	Lieu d'exécution
Néant	

#### 3. PRESTATION DE SERVICES

> année budgétaire : 2025

Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Estimation prévisionnelle	Période prévue pour lancement
Néant				

> année budgétaire : 2026

Objet des services	Lieu d'exécution
Néant	

> année budgétaire : 2027

Objet des services	Lieu d'exécution
Néant	

N° 1448/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTÉRIEUR**  
**PREFECTURE DE SALE**  
**COMMUNE AMEUR**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERTSIMPPLIFIE SUR**  
**OFFRES**

DE PRIX N° 06/2025  
 Le 25/03/2025 à 10 Heures,  
 Il sera procédé, dans la salle  
 de réunion De la commune  
 d'ameur sis à brahma route  
 azouzà l'ouverture des  
 plis relatifs à l'appel d'offre-  
 souvert simplifié sur offres  
 des prix relatif à l'acquisition  
 d'un camion équipé  
 d'une citerne et pompe  
 pour le compte de la com-  
 mune d'AMEUR.

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés pub-  
 lic accessible à l'adresse  
 www.marchespublics.  
 gov.ma conformément aux  
 dispositions de l'article 135  
 du décret n°2-22-431 du 08  
 mars 2023 relatif aux mar-  
 chés publics.

L'estimation des coûts des  
 prestations établies par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de :960 000,00  
 dhs/ Neuf cent Soixante  
 Mille Dirhams, TTC).

Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de :  
 18000,00 dhs (Dix Huit  
 Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des docu-  
 ments des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30,  
 32, 34 et 135 du décret n°2-  
 22-431 du 08 mars 2023  
 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs plis par voie  
 électronique dans le portail  
 des marchés publics acces-  
 sible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 à l'article 10 et 11 du règle-  
 ment de la consultation.

N° 1421/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**PREFECTURE DE SALÉ**  
**COMMUNE AMEUR**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERTSIMPPLIFIE SUR**  
**OFFRES**

DE PRIX N° 07/2025  
 Réserve aux très petites,  
 petites et moyennes entre-  
 prises, y compris les jeunes  
 entreprises innovantes, aux  
 coopératives, aux unions  
 de coopératives et  
 aux auto-entrepreneurs.

Le 25/03/2025 à 12Heures,  
 Il sera procédé, dans la salle  
 de réunion De la commune  
 d'ameur sis à brahma route  
 azouzà l'ouverture des  
 plis relatifs à l'appel d'offre-  
 souvert simplifié sur offres  
 des prix relatif à l'achat  
 d'article de sport au profit  
 de la commune d'AMEUR.

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés pub-  
 lic accessible à l'adresse  
 www.marchespublics.  
 gov.ma conformément aux  
 dispositions de l'article 135  
 du décret n°2-22-431 du 08  
 mars 2023 relatif aux mar-  
 chés publics.

L'estimation des coûts des  
 prestations établies par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de :95 760,00 dhs/

Quatre vingt quinze Mille  
 sept cent soixante di-  
 rhams, TTC).

Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de :  
 1800,00 dhs (Mille huit

cent Dirhams).

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des docu-  
 ments des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30,  
 32, 34 et 135 du décret n°2-  
 22-431 du 08 mars 2023  
 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs plis par voie  
 électronique dans le portail  
 des marchés publics acces-  
 sible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 à l'article 10 et 11 du règle-  
 ment de la consultation.

N° 1422/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**PROVINCE DE TAZA**  
**FACHALIK DE TAHLA**  
**COMMUNE DE TAHLA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERTSIMPPLIFIE SUR**  
**OFFRES DE PRIX**  
**N°04/2025/CT**

Le 26/03/2025 à 10h00min,  
 Il sera procédé, dans les bu-  
 reaux de Monsieur le prési-  
 dent de la commune de  
 Tahla à l'ouverture des plis  
 relatifs à l'appel d'offres ou-  
 vert simplifié sur offres de  
 prix N°04/2025/CT pour :

ACHAT DES PANNÉAUX  
 DE SIGNALISATION  
 ROUTIÈRE POUR LA  
 COMMUNE DE TAHLA.

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés pub-  
 lic accessible à l'adresse :  
 www.marchespublics.gov.  
 ma

L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de : Cent quatre-  
 vingt-sept mille neuf cent  
 vingt dirhams (187 920,00  
 dhs).

Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de :  
 Trois Mille sept cents di-  
 rhams (3700,00 dhs).

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des docu-  
 ments des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles  
 30,32,34 et 135 du décret  
 n°2-22-431 relatif aux mar-  
 chés publics.

Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs plis par voie  
 électronique dans le portail  
 des marchés publics acces-  
 sible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 6 du règlement  
 de consultation.

N° 1423/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EQUIPEMENT**  
**ET DE L'EAU**  
**Avis d'Appel d'Offres**  
**Ouvr National**  
**N° 13/2025**

Le 07 Avril 2025 à 10 h, il  
 sera procédé, dans le bu-  
 reau de Monsieur le Direc-  
 teur Provincial de  
 l'Équipement, du Transport  
 et de la logistique de TA-  
 ROUDANNT sis à Rue Set-  
 tat M'Haita à Taroudant, à  
 l'ouverture des plis relatifs  
 à l'appel d'offres ouvert na-  
 tional, sur offres des prix n°  
 13/2025 du 07 Avril 2025 à  
 10h pour :

Etude de reconstruction  
 d'un ouvrage d'art au PK  
 54+700(EX PK 67+500) de  
 la RR114(EX RN10) dans la  
 Province de Taroudant.  
 Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir

du portail des marchés acces-  
 sible à l'adresse :  
 http://www.marchespub-  
 licsgov.ma.

\* L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de : 204.000,00  
 dhs (Deux Cent Quatre  
 Mille dirhams, 00 cts)

\* Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de :  
 3.000,00 dhs (Trois Mille  
 Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des docu-  
 ments des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret n° 2-22-431  
 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse  
 http://www.marchespub-  
 licsgov.ma.

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 5 du règlement  
 de consultation.

N° 1424/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EQUIPEMENT**  
**ET DE L'EAU**  
**Avis d'Appel d'Offres**  
**Ouvr National**  
**N° 14/2025**

Le 07 Avril 2025 à 11 h, il  
 sera procédé, dans le bu-  
 reau de Monsieur le Direc-  
 teur Provincial de  
 l'Équipement, du Transport  
 et de la logistique de TA-  
 ROUDANNT sis à Rue Set-  
 tat M'Haita à Taroudant, à  
 l'ouverture des plis relatifs  
 à l'appel d'offres ouvert na-  
 tional, sur offres des prix n°  
 14/2025 du 07 Avril 2025 à  
 11h pour :

Etude de reconstruction  
 d'un ouvrage d'art au PK  
 131+300(EX PK 162+000) de  
 la RR119(EX RN10) dans la  
 Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés acces-  
 sible à l'adresse :  
 http://www.marchespub-  
 licsgov.ma.

\* L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de : 204.000,00  
 dhs (Deux Cent Quatre  
 Mille dirhams, 00 cts)

\* Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de :  
 3.000,00 dhs (Trois Mille  
 Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des docu-  
 ments des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret n° 2-22-431  
 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse  
 http://www.marchespub-  
 licsgov.ma.

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 5 du règlement  
 de consultation.

N° 1427/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,**  
**DE LA PÊCHE MARITIME, DU**  
**DÉVELOPPEMENT RURAL ET**  
**DES EAUX ET FORÊTS**  
**Direction**  
**Direction Régionale de**  
**l'Agriculture de l'Oriental**  
**à Oujda**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERTSIMPPLIFIE SUR**

**OFFRE DES PRIX EN**  
**SEANCE PUBLIQUE**  
**N°06/DRAO/2025**

Le 26/03/2025 à 10 Heures  
 ; il sera procédé, au siège de  
 la Direction Régionale de  
 l'Agriculture de l'Oriental à  
 Oujda Bd LOUJIDI Moustapha,  
 Route AOUINT ESS-  
 RAK Oujda ; l'ouverture  
 des plis relatifs à l'appel  
 d'offres ouvert simplifié sur  
 offres des prix, les Travaux  
 d'aménagements Extérieurs  
 du centre du Qualification  
 Agricole de Tadar Guerçif  
 entité de la Direction Régi-  
 onale de l'Agriculture de  
 l'oriental Oujda en lot  
 unique.

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés pub-  
 lic Accessible à l'adresse :  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

L'estimation des coûts des  
 prestations établies par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme De (684 000,00  
 DHS) six cent quatre-vingt-  
 quatre mille dirhams TTC.  
 Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de :  
 dix mille dirhams (10000,00  
 DHS )

Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse  
 www.marchespublics.gov.  
 ma et constituer leurs cau-  
 tionnements provisoires par  
 voie dématérialisée. www.  
 marchespublics.gov.ma ;

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article n°05du règle-  
 ment de consultation.

N° 1428/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EDUCATION**  
**NATIONALE,**  
**DU PRESCOLAIRE ET**  
**DES SPORTS**  
**ACADEMIE REGIONALE**  
**D'EDUCATION ET DE**  
**FORMATION**  
**DE LA REGION DE**  
**CASABLANCA - SETTAT**  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE DE**  
**MOHAMMEDIA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT NATIONAL**  
**SIMPPLIFIE N° 02/E/2025**  
**(Séance publique)**  
**Le Mercredi 26 Mars 2025 à**

10.00h il sera procédé au  
 sein de la Salle de Réunion  
 de la direction provinciale  
 de Mohamma à l'ouverture  
 des plis relatifs à l'appel  
 d'offres ouvert national  
 simplifié n° 02/E/2025  
 relatif à l'approvisionnement  
 en produit laitiers destinés  
 destiné au lycée qualifiant  
 des métiers de l'hôtellerie et  
 tourisme à Mohamma  
 dépendant de la direction  
 provinciale de Mohamma-  
 media, relevant de l'AREF de  
 la région de Casablanca-  
 Settat.

Le retrait du dossier d'appel  
 d'offres s'effectue par voie  
 électronique via le Portail  
 Marocain des Marchés Pub-  
 lic accessible à l'adresse  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

Le cautionnement provisoire  
 est fixé comme suit :  
 Quatre Mille Quatre Cent  
 Dirhams (4400,00 DHS).

L'estimation des coûts des  
 prestations en Dirhams  
 TTC est fixée comme suit :  
 Min : Deux Cent Soixante  
 Sept Mille Trois Cent Dix  
 Sept Dirhams, Cinquante  
 Centimes (267 317,50 DHS);  
 Max : Trois Cent Soixante  
 Quatorze Mille Deux Cent  
 Quarante Quatre Dirhams,  
 Cinquante Centimes (374  
 244,50 DHS);

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des docu-  
 ments des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30,  
 32 et 135 du décret n° 2-22-  
 431 du 15 chaabane 1444 (08  
 mars 2023) relatif aux mar-  
 chés publics et à l'arrêté du  
 ministre délégué auprès de  
 la ministre de l'économie et  
 des finances, chargé du  
 budget n° 1692-23 du 4 hijā  
 1444 (23 juin 2023) relatif à  
 la dématérialisation des  
 procédures, des documents  
 et des pièces relatives aux  
 marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique sur le por-  
 tal des marchés publics  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 9 du Règlement  
 de Consultation.

N° 1428/PA

ROYAUME DU MAROC

**MINISTÈRE**  
**DE L'AGRICULTURE, DE**  
**LA PÊCHE MARITIME,**  
**DU DÉVELOPPEMENT**  
**RURAL ET DES EAUX ET**  
**FORÊTS**  
**OFFICE REGIONAL DE**  
**MISE EN VALEUR AGRICOLE**  
**DES DOUKKALA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT INTERNATIO-**  
**NAL A MAJORATION**  
**N°16/2025/DGR**

Le 10/04/2025 à 10 h 30 il  
 sera procédé, dans la salle  
 de réunions de l'Office Ré-  
 gional de Mise en Valeur  
 Agricole des Doukkala  
 (O.R.M.V.A.D.), sis à 16  
 Avenue Mohammed VI à El  
 Jadida, à l'ouverture des  
 plis relatifs à l'appel d'of-  
 fres ouvert international à  
 majoration n°16/2025/  
 DGR du 10/04/2025 pour :

PRESTATIONS DE GAR-  
 DIENNAGE DES BÂTI-  
 MENTS TECHNIQUES ET  
 LEURS ANNEXES DE  
 L'OFFICE REGIONAL DE  
 MISE EN VALEUR AGRICOLE  
 DES DOUKKALA

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés pub-  
 lic accessible à l'adresse :  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de : Deux Mil-  
 lions Sept Cent Vingt Huit  
 Mille Sept Cent Quarante (2  
 728 740,00) dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de :  
 Cinquante Mille (50  
 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des docu-  
 ments des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30,  
 32 et 34 du décret n° 2-22-  
 431 du 15 chaabane 1444 (08  
 mars 2023) relatif aux mar-  
 chés publics.

Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article n°7 du règle-  
 ment de consultation.

N° 1430/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EDUCATION**  
**NATIONALE,**  
**DU PRESCOLAIRE ET**  
**DES SPORTS**  
**ACADEMIE REGIONALE**  
**D'EDUCATION ET DE**  
**FORMATION**  
**DE LA REGION DE**  
**CASABLANCA - SETTAT**  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE DE**  
**MOHAMMEDIA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT NATIONAL**  
**SIMPPLIFIE N° 02/E/2025**  
**(Séance publique)**  
**Le Mercredi 26 Mars 2025 à**

10.00h il sera procédé au  
 sein de la Salle de Réunion  
 de la direction provinciale  
 de Mohamma à l'ouverture  
 des plis relatifs à l'appel  
 d'offres ouvert national  
 simplifié n° 02/E/2025  
 relatif à l'approvisionnement  
 en produit laitiers destinés  
 destiné au lycée qualifiant  
 des métiers de l'hôtellerie et  
 tourisme à Mohamma  
 dépendant de la direction  
 provinciale de Mohamma-  
 media, relevant de l'AREF de  
 la région de Casablanca-  
 Settat.

Le retrait du dossier d'appel  
 d'offres s'effectue par voie  
 électronique via le Portail  
 Marocain des Marchés Pub-  
 lic accessible à l'adresse  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

Le cautionnement provisoire  
 est fixé comme suit :  
 Quatre Mille Quatre Cent  
 Dirhams (4400,00 DHS).

L'estimation des coûts des  
 prestations en Dirhams  
 TTC est fixée comme suit :  
 Min : Deux Cent Soixante  
 Sept Mille Trois Cent Dix  
 Sept Dirhams, Cinquante  
 Centimes (267 317,50 DHS);  
 Max : Trois Cent Soixante  
 Quatorze Mille Deux Cent  
 Quarante Quatre Dirhams,  
 Cinquante Centimes (374  
 244,50 DHS);

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des docu-  
 ments des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30,  
 32 et 135 du décret n° 2-22-  
 431 du 15 chaabane 1444 (08  
 mars 2023) relatif aux mar-  
 chés publics et à l'arrêté du  
 ministre délégué auprès de  
 la ministre de l'économie et  
 des finances, chargé du  
 budget n° 1692-23 du 4 hijā  
 1444 (23 juin 2023) relatif à  
 la dématérialisation des  
 procédures, des documents  
 et des pièces relatives aux  
 marchés publics.

Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique sur le por-  
 tal des marchés publics  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 9 du Règlement  
 de Consultation.

N° 1428/PA

ROYAUME DU MAROC

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES**

**AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° 09/2025/DPA/22**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres n° 09/2025/DPA/22, relatif à « REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FISTES RURALES RELIANT DOUAR AIT YAHYA OMAR RP 7051 VERS DOUAR OUISLANE RP 7040 SUR UNE LONGUEUR DE (7,53KM) A LA COMMUNE DE SIDI SLIMANE MOUL LKIFANE, PREFECTURE DE MEKNES », la date prévue de la séance d'ouverture des plis est 27/03/2025 à 11h.

Qui est publié dans :

- Journal Libération n° 10448 du 27 Février 2025 ;
- Journal AL ITIHAD ALCHITRAKI n° 13976 du 27 Février 2025 ;
- Portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma », le 28 Février 2025.

A été modifié comme suit :

- Modification au niveau du règlement de consultation, notamment l'article 12, paragraphe B.

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.

Le dossier d'appel d'offres rectifié doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

N° 1431/PA

# Libé Ramadan

## Au Salvador, une rivière polluée témoin des craintes des opposants à la relance de l'exploitation minière



**A**u bord d'une rivière sans poissons, à l'eau trouble et malodorante en contrebas d'une mine d'or fermée en 2006, des défenseurs de l'environnement déclarent que la relance de l'exploitation minière de métaux approuvée par le Parlement du Salvador générera de nouvelles pollutions.

"Voilà le résultat", dit à l'AFP Graciela Funes, une responsable de com-

munauté locale en brandissant une bouteille d'eau de couleur cuivrée tirée de la rivière San Sebastian, à Santa Rosa de Lima, dans l'est de ce petit pays d'Amérique centrale.

"On ne peut pas se permettre encore ça. Nous avons tous besoin de ce liquide vital" qu'est l'eau, affirme cette femme de 67 ans.

Sur proposition du président Nayib Bukele, le Parlement a abrogé fin décembre l'interdiction de l'extraction minière de métaux en vigueur depuis 2017.

Le Salvador avait alors été le premier pays au monde à interdire toute licence ou concession de mines de métaux, que ce soit à ciel ouvert ou souterraines, ainsi que l'usage de produits chimiques toxiques comme le cyanure ou le mercure.

Mais M. Bukele, arrivé au pouvoir en 2019 et triomphalement réélu en 2024, a fait valoir que, selon une étude dont il n'a pas révélé l'auteur, le sous-sol salvadorien regorgeait de gisements aurifères estimés à 131 milliards de dollars, soit "380% du PIB".

Comme de nombreux opposants, le président de l'ONG "Centro Salvadoreño de Tecnología Apropiable", Ricardo Navarro, précise à l'AFP que ce chiffre est "surestimé".

Selon lui, "la concentration d'or dans le sol salvadorien est d'un gramme par tonne de roche, soit peu d'or et beaucoup de dégâts".

L'économiste Julia Martínez souligne également l'absence d'étude "où est expliqué si cet or existe vraiment",

et estime que M. Bukele "a été trompé". Selon elle, les compagnies minières qui obtiendront des concessions s'arrangeront pour "payer des miettes" en redevances fiscales.

Les futures zones d'exploitation minières mettront en danger, selon les défenseurs de l'environnement et l'Église catholique, la rivière Lempa qui approvisionne en eau 70% des habitants de la capitale et de ses environs.

L'analyste Nelson Flores à l'inverse rejette ce "scénario apocalyptique", et note qu'il serait "absurde" de se passer de l'exploitation de ces filons d'or, "opportunité de développement économique" et "source d'emploi" qui offrirait "de meilleures conditions de vie pour la population".

"L'exploitation minière a progressé et il y a des méthodes d'extraction plus modernes, respectueuses de l'environnement et protégeant les ressources naturelles indique-t-il.

Le texte approuvé par le parlementaire interdit l'utilisation de mercure dans les opérations minières. Celles-ci ne pourront être effectuées ni dans les zones naturelles protégées ni dans les sites de captage d'eau.

Pendant une bonne partie du XXe siècle, la mine de San Sebastian était considérée comme "la plus productive d'Amérique centrale", explique à l'AFP la biologiste Cidia Cortés, auteure d'une étude sur l'exploitation minière.

Entre 1904 et 1953, au moins 32

tonnes d'or ont été extraites mais l'exploitation "a laissé un héritage de misère, des maladies et des dommages environnementaux", rapporte son étude.

La licence accordée en 1987 à l'entreprise américaine Commerce Group avait été révoquée en 2006. En 2016, le Bureau du défenseur des droits de l'Homme avait indiqué dans un rapport que cette mine avait "gravement affecté la qualité et la disponibilité" de l'eau dans cette zone agricole du département de La Unión.

Selon Mme Cortés, "il y a une dette en suspens de l'Etat pour les dégâts environnementaux et à la santé" causés par l'exploitation de cette mine. Et "cette dette va s'aggraver de nouveau avec l'exploitation minière" au Salvador, s'alarme-t-elle.

"D'autres rivières au Salvador peuvent aussi être polluées, et c'est pour cette raison que nous essayons de sensibiliser la population sur l'impact de l'exploitation minière", renchérit Luis Gonzales, défenseur de l'environnement sur les bords de la rivière San Sebastian.

L'exploitation minière "peut générer du développement et des profits, mais seulement à l'oligarchie du pays et aux sociétés transnationales, mais pas aux communautés, à la société, ni au peuple" auxquels elle n'apporte que "destruction et mort", ajoute-t-il.

**Le Salvador avait alors été le premier pays au monde à interdire toute licence ou concession de mines de métaux, que ce soit à ciel ouvert ou souterraines, ainsi que l'usage de produits chimiques toxiques comme le cyanure ou le mercure**

## My Seddik Rabbaj : L'écriture demande l'assiduité et la discipline sans quoi on risque de rester sur le même projet éternellement

**Entretien**

*Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre. Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.*



**Libé :** Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Avant de publier des romans, je publiais des chroniques dans la presse nationale. Il s'agit de lectures dans des romans, d'impressions personnelles après la visualisation d'une pièce de théâtre ou une exposition de peinture ou n'importe quelle activité culturelle. En 2006, j'ai publié mon premier roman en France chez Le Serpent à plumes.

**Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?**

Je suis venu à la littérature tardivement. Je suis de formation scientifique. J'ai eu mon premier bac sciences mathématiques et je me suis inscrit à la fac des sciences en MP (math et physique). Après, j'ai passé un bac libre pour m'inscrire à la fac des lettres précisément en langue et littérature françaises. Là, j'ai découvert les classiques : Balzac, Flaubert, Hugo, Emile Zola et les autres.

Par curiosité personnelle, j'ai découvert aussi les classiques russes comme Dostoïevski, Tchekhov, Tolstoï, Gogol, etc. Après, je me suis plongé dans la littérature mondiale en lisant les auteurs de l'Amérique latine, de l'Asie... Cependant, en quatrième année, en matière de littérature occidentale, nous avions « Désert » de Le Clézio comme œuvre à étudier. Je l'ai lu en une seule traite. Je me rappelle très bien, c'était l'été à Marrakech. Il faisait une chaleur infernale, c'était peut-être la première fois où je n'avais pas

senti de chaleur car j'avais passé toute la journée et une bonne partie de la nuit à savourer ce très beau roman. Je lisais les passages et les relisais dans la crainte de finir le roman.

Je ne sais pas ce que ce roman m'a fait, mais à lire le papier d'une critique après la publication de mon quatrième roman « Le Lutteur », j'ai compris que je n'étais pas sorti indemne de cette lecture. La critique a dit du Lutteur : « C'est un roman qui nous fait vivre les plaisirs du désert exactement comme nous les avons vécus lors de la sortie de « Désert » de Le Clézio ». Après, j'ai découvert d'autres écrivains marocains et d'autres nationalités qui ont certainement influencé ma trajectoire. Car, à mon sens, chaque lecture change en nous quelque chose sans qu'on s'en rende compte. Je peux citer Laurent Gaudé, Driss Chraïbi, Mahi Binebine sans oublier un écrivain talentueux de ma génération que j'apprécie beaucoup : El Mostafa Bouignane. Nous avons de très belles plumes au Maroc, j'en découvre de plus en plus.

**Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à des contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?**

L'écriture comme n'importe quelle autre activité demande l'assiduité et la discipline sans quoi on risque de rester sur le même projet éternellement. Il faut allumer l'ordinateur chaque matin puis attendre que cela démarre. Il m'arrive de passer ma matinée devant mon ordinateur sans rien récolter ou à écrire un texte que j'efface avant de me lever.

Cependant, emprunter une mauvaise piste est souvent bénéfique puisqu'il vous évite de faire la même chose, la fois suivante et peut orienter vers la bonne voie. L'écriture pour moi est l'affaire du matin. L'après-midi, c'est pour les lectures ou autre chose.

**«Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable», dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.**

L'écriture n'est pas toujours du plaisir. Parfois, on se trouve dans des tunnels où on reste longtemps dans le noir. Ce sont des moments de blocage qui peuvent durer des mois et cela ne passe pas sans impact psychologique. On vit dans une sorte de crise.

Cependant, aux moments du déblocage, l'écriture se transforme en moments de vrai plaisir surtout lorsqu'on est surpris par ses personnages qui orientent le récit vers une telle direction, qui imposent des rythmes et des événements. Cela aussi procure du plaisir au lecteur, car il y a, pour moi, une règle incontournable dans l'écriture.

Ce qui ne procure pas plaisir à l'écrivain ne va pas le faire pour le lecteur. Il y a aussi le plaisir du texte qu'il ne faut pas oublier. Quand on écrit un

texte dans une langue imagée et poétique, cela ne peut pas passer sans engendrer de beaux sentiments. C'est le plaisir du texte.

**Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?**

La vie vécue est généralement une vie ordinaire. Par contre, on ne peut pas faire d'une histoire ordinaire un fond de roman. On ne peut écrire que les vies extraordinaires. Parfois, certains personnages traversent le temps et deviennent des références. Madame Bovary, par exemple, a donné naissance à un concept qu'on utilise maintenant dans la psychanalyse et qui n'est autre que le bovarysme.

Comme, par exemple, le donjuanisme, du Don Juan de Molière, et qui signifie en psychanalyse, une recherche pathologique de nombreuses et nouvelles conquêtes. Dans le roman, on fait subir au personnage une succession d'événements, parfois étonnants et incroyables, pour animer le récit sinon on tombe dans ce qui est banalement ordinaire. Pour cette raison, on peut dire que la vie écrite est plus intense que la vie vécue.

**Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne**

**sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?**

A mon sens, l'écrivain ne doit pas trancher de manière définitive dans ce qu'il expose au lecteur, ce n'est pas son rôle. Sa mission consiste à aborder des sujets de manière ambiguë et à laisser tout le soin au lecteur de trancher dans l'affaire. Il est un être qui se balade une loupe à la main et qui peut s'arrêter pour détailler les choses qui peuvent passer pour ordinaires par rapport aux autres.

Me concernant, j'ai abordé dans certains de mes romans des sujets sensibles mais sans intervenir pour orienter l'opinion du lecteur. Dans « Différent », il s'agit d'un jeune homosexuel qui découvre ses penchants à un âge précoce et qui le paie chèrement quand son père découvre ses relations. Il le met à la porte en le poussant à vivre des mésaventures incroyables. Dans ce roman j'ai exposé la vie d'une catégorie de personnes qui vivent dans la société et qu'on refuse de voir et je m'arrête là. Ce n'est pas mon rôle de les défendre ou les dénigrer.

C'est au lecteur, après avoir découvert cette vie exceptionnelle, d'émettre son jugement. J'ai fait de même avec « Le Lutteur » où j'ai parlé de la traite négrière au Maroc et de ce racisme sous-jacent contre les noirs dont personne ne parle. J'ai présenté la situation au lecteur et je l'ai laissé émettre son jugement. Je crois qu'au-delà de ce niveau, l'écrivain sera impliqué.

**Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim**

### Biographie

Moulou Seddik Rabbaj vit à Marrakech où il enseigne le français. Il est romancier et nouvelliste. Il a publié « Inch Allah » (2006), « L'École des sables » (2008), « Suicidaire en sursis » (2013), « Le Lutteur » (2015) et Différent.

L'auteur puise son inspiration de la société marocaine dont il narre sans relâche les tourments et les espoirs.

De "Loco-Motion" à "Could you be loved"

## Le roi Charles III dévoile ses hits musicaux



Pour attirer Charles III sur la piste de danse, il suffit de lancer "The Loco-Motion" de Kylie Minogue, "Upside Down" de Diana Ross, ou encore de la musique highlife en provenance du Ghana, a révélé le monarque britannique lundi.

Le roi âgé de 76 ans s'est associé à Apple pour créer "The King's Music Room", une émission de radio dans laquelle il partage ses chansons préférées en provenance du Commonwealth.

Elle a été enregistrée pour célébrer la Journée du Commonwealth, lundi. Cette organisation compte 56 pays, dont la

plupart sont d'anciennes colonies britanniques. Charles III est le chef d'Etat de 14 d'entre eux.

La playlist révèle des goûts musicaux assez inattendus: le roi apprécie particulièrement le disco, le reggae, l'afrobeats.

"The Loco-Motion", de la star australienne de la pop Kylie Minogue, "a cette énergie contagieuse", dit Charles. Dès qu'il l'entend, il trouve "incroyablement difficile de rester assis sans bouger".

Le monarque explique avoir découvert le highlife, une musique originaire du Ghana, et son envie "de danser sur ce

rythme palpitant" lors de sa première visite dans ce pays d'Afrique dans les années 1970. "Lors de ma dernière visite au Ghana en 2018, je me suis retrouvé à danser sur le prochain morceau, qui est de Daddy Lumba, qui est considéré par certains comme le plus grand musicien" du pays, a-t-il ajouté avant de lancer "Mpempem Do Me".

Charles III passe ensuite à l'artiste américaine Diana Ross - qui n'est pas originaire du Commonwealth - et sa chanson "Upside down". C'est "l'une de mes préférées", explique le roi. "Quand j'étais beaucoup plus jeune, il était absolument impossible de ne pas me lever et danser" quand ce morceau passait. "Je me demande si je peux encore y arriver", plaisante-t-il.

Ces chansons évoquent "de nombreux styles et cultures différents", mais "toutes, comme la famille des nations du Commonwealth, à leur manière, partagent le même amour de la vie, dans toute sa richesse et sa diversité", estime le roi.

La légende du reggae jamaïcain Bob Marley figure également sur la playlist royale, avec son classique "Could You Be Loved".

"J'ai rencontré ce grand homme en personne", raconte le roi. "Je me souviens de sa venue à Londres pour jouer quand j'étais beaucoup plus jeune", se souvient Charles. Il évoque l'"énergie merveilleuse et contagieuse" de Bob Marley et aussi "sa sincérité profonde". "Je me souviens de ses mots +les

gens ont une voix intérieure+", dit-il.

Egalement en provenance des Caraïbes, Charles a choisi le tube mondial de Millie Small "My Boy Lollipop" en 1964 et "Hot Hot Hot" de l'artiste Arrow, de l'île de Montserrat.

Sur une note plus mélancolique, la playlist contient également "The Very Thought of You" du crooner des années 1930 Al Bowlly.

"Pour moi, il y a quelque chose d'irrésistible dans la musique des années 1920 et 1930 qui me rappelle ma grand-mère tant aimée. Elle avait l'habitude de jouer ce genre de musique très souvent", confie le roi.

Retour à la musique contemporaine, avec "l'incomparable Beyoncé", dit Charles III, en introduisant le tube "Crazy in Love".

La playlist inclut aussi "La Vie En Rose" interprété par la star jamaïcaine Grace Jones, "Love Me Again" de l'artiste britannique populaire Raye, compositrice et interprète de jazz et R&B couronnée de six Brit Awards l'an dernier.

Viennent ensuite "KANTE" par l'artiste nigérian Davido, "The Click Song" de Miriam Makeba, "My Country Man" de Jools Holland et Ruby Turner, "Indian Summer" d'Anoushka Shankar, "Anta Permana" de Siti Nurhaliza, "E Te Iwi E" de Kiri Te Kanawa et "Haven't Met You Yet" de Michael Buble.

L'émission, qui peut être écoutée sur la station de radio Apple Music 1, a été enregistrée dans le bureau du roi à Buckingham Palace.

## Recettes

### Kebda mchermla

#### Ingrédients :

300 g de foie d'agneau.  
3 gousses d'ail  
Quelques brins de coriandre.  
Sel, poivre noir, carvi en poudre et paprika doux  
3 c. à soupe d'huile d'olive  
2 c. à café de tomates fraîches en purée  
1 c. à café de tomate en purée  
1 c. à café de harissa  
1 et demi c. à soupe de vinaigre

#### Préparation :

Nettoyez le foie d'agneau sous une eau abondante et coupez-le en dès moyens.

Dans une poêle à fond épais, placez l'huile et laissez bien chauffer avant d'ajouter les morceaux de foie.

Faites sauter le foie de tous les côtés pour avoir une belle couleur dorée, sans trop le cuire.

Retirez le foie de la poêle

sans l'huile de la cuisson.

Dans le mortier, placez les gousses d'ail, le sel, le poivre noir, le carvi et le paprika doux.

Ecrasez bien le tout, et placez la darsa ou chermoula obtenue dans l'huile de cuisson du foie, ajoutez par dessus un peu d'eau, pour que l'ail ne brûle pas.

Ajoutez ensuite le concentré de tomate et la harissa,

Faites revenir un peu puis introduisez la tomate fraîche en purée

Laissez cuire jusqu'à apparition d'un peu d'huile à la surface puis remettre le foie dans la sauce.

Ajoutez par dessus un peu de coriandre fraîche, et le vinaigre.

Couvrez et laissez cuire 15 minutes, puis retirez du feu.

Décorez le plat avec de la coriandre fraîche avant de passer à la dégustation.



## Cinéma en Afrique

# Art & culture

## La question des financements domine le Joburg Film Festival

Loin des paillettes des festivals de Cannes et de Venise, des cinéastes se sont réunis mercredi à Johannesburg pour discuter principalement de la délicate question des financements, qui freine l'essor du 7ème art sur le continent africain.

Ils ont participé à une série de discussions dans le cadre du Joburg Film Festival qui se tient jusqu'au 16 mars en Afrique du Sud.

L'industrie cinématographique en Afrique souffre d'un sous-financement et d'un sous-équipement chroniques même si le continent abrite Nollywood au Nigeria, qui se classe deuxième après Bollywood en Inde en nombre de films produits, et devant Hollywood.

De nombreux cinéastes dépendent de subventions mais cela comporte des risques, a souligné Tebogo Matlawia, responsable des contenus scénarisés chez MultiChoice, le géant sud-africain de la télévision payante.

"Nous devons faire de l'argent. Cela ne peut pas être une industrie de subventions, elle s'effondrera lorsque les subventions cesseront", a-t-il insisté.

"La plupart de nos belles idées meurent", a confirmé Elsie Zanele, une étudiante en cinéma de 24 ans. "Si vous n'avez pas l'argent pour les réaliser ou ne connaissez pas les bonnes personnes, elles ne seront rien d'autre que des idées ca-



duques".

Les créateurs ont tendance à passer d'un produit et d'une entreprise à l'autre pour rester à flot mais, selon plusieurs participants, ils gagneraient à se concentrer sur une niche qu'ils pourraient développer.

En Afrique, l'industrie cinématographique emploie environ cinq millions de personnes mais pourrait créer 20 millions d'emplois, selon les chiffres d'un rapport de 2021 de l'Unesco.

Lancé en 2016, ce festival devrait

cette année attirer environ 6.000 personnes, selon les organisateurs, pour six jours d'ateliers, de discussions et de projections.

Il offre aux créateurs de films et de contenus l'opportunité de présenter leur travail à des clients de télévision et des producteurs.

Près de 100 films de tout le continent et d'ailleurs seront projetés, allant des longs métrages, dessins animés, courts métrages aux projets d'école de cinéma.

L'édition 2025 présente un docu-

mentaire primé sur le légendaire photographe Ernest Cole, qui a documenté les horreurs de l'apartheid en Afrique du Sud jusqu'à ce qu'il soit contraint à l'exil au milieu des années 60.

"Ernest Cole: Lost and Found", du réalisateur haïtien Raoul Peck, qui a réalisé le film nommé aux Oscars "I Am Not Your Negro" sur l'écrivain américain James Baldwin, a remporté le prix du meilleur documentaire au Festival de Cannes en 2024.

## Le Maroc prend part au 11<sup>ème</sup> Forum Qumra du cinéma à Doha

La 11<sup>ème</sup> édition du Forum Qumra du cinéma aura lieu, à partir du 4 avril à Doha, avec la participation de 250 spécialistes de divers secteurs liés à l'industrie cinématographique venus de différents pays, dont le Maroc, a annoncé "Le Doha Film Institute", initiateur de l'événement.

Cette manifestation culturelle qui ambitionne de former des réalisateurs en herbe et de favoriser l'échange et le partage entre les professionnels, comprend un large éventail d'activités, a ajouté la même source, notant qu'au programme figurent des rencontres en présentiel (4 au 9 avril prochain) et des séances en distanciel (12 au 14 avril), ce qui offre l'opportunité aux experts pour faire la promotion de leurs projets.

Dans ce sens, Fatma Hassan Al-

remaihi, CEO du Doha Film Institute, a précisé que la participation d'experts du secteur à Qumra ne se résume pas seulement à conseiller et à former les réalisateurs en herbe, affirmant que ce dernier est un levier de transformation, permettant à de nouveaux réalisateurs de se frayer un chemin sur la scène internationale.

La 11<sup>ème</sup> édition du Forum Qumra sera marquée, notamment, par la projection de 27 projets de longs métrages, 10 projets de séries, 12 courts métrages, à différentes étapes de développement, de production et de postproduction, ainsi que des séances de consultation dédiées aux projets des réalisateurs avec des experts cinématographiques internationaux.

## Le premier Festival de l'étudiant du film documentaire à Mohammedia

La Faculté des lettres et des sciences Lhumaines de Mohammedia organise, les 4 et 5 avril prochain, la première édition du Festival de l'étudiant du film documentaire.

Selon un communiqué des organisateurs, cet événement culturel vise à encourager les étudiants à s'imprégner de la culture artistique en général et du cinéma documentaire en particulier, tout en contribuant au développement de leurs compétences techniques, professionnelles et artistiques liées au domaine du film documentaire, mais aussi en favorisant leur ouverture sur leur environnement extérieur.

Le festival ambitionne de créer une interaction et un échange entre les étudiants et les professionnels ainsi que les spécialistes du cinéma documentaire considéré comme une forme

d'expression cinématographique, culturelle et esthétique, ajoute-t-on de même source.

Le jury de cette première édition, décernera trois prix, à savoir le premier prix portant le nom de Fatima Al-Fihriya, le deuxième prix dédié à Fatima Mernissi, tandis que le troisième sera le prix du jury.

Au programme du festival, plusieurs activités parallèles seront organisées, notamment un atelier intitulé "Le film documentaire : de l'idée à la projection", un colloque sur un thème lié au cinéma documentaire, des rencontres ouvertes avec des experts du film documentaire, ainsi que des hommages à plusieurs figures du domaine. L'événement comprendra également des performances musicales et artistiques réalisées par les étudiants.

# Les lauréats dévoilés du Prix du Maroc du livre 2024



Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a dévoilé les noms des lauréats du Prix du Maroc du livre pour l'édition 2024. Selon un communiqué du ministère, les comités en charge de la lecture et de l'évaluation des ouvrages en lice pour cette 55<sup>ème</sup> édition a achevé ses travaux, sous la présidence de Rahma Bourkia, tandis que les comités sectoriels ont été présidés par Ouafae Amrani (catégorie de la poésie), Ahmed Balati (narration), Abdelilah Benmlih (sciences humaines), Aziz Lamtaoui (traduction), Mohamed Abderrebi (sciences sociales),

Azzedine Chentouf (études littéraires, linguistiques et artistiques), Rachid Abdellaoui (littérature et études amazighes) et Mohamed Soussan (littératures des enfants et adolescents).

Ainsi, le Prix de la poésie a été attribué ex æquo à Idriss El Miliyani et à Mohamed Aziz El Hassini, tandis que le Prix de la narration est revenu à Saïd Mountassib. Le Prix des sciences humaines a été, quant à lui, décerné ex æquo à Hicham Reguig et à Samir Ait Oumghar, alors que le Prix de la traduction a été attribué à l'étudiant Hassan Taleb.

S'agissant du Prix des études

dans le domaine de la culture amazighe, il a été décerné à Larbi Moumouch. Le Prix de la littérature amazighe est revenu à Fouad Azroual.

Pour cette édition, les prix des catégories des sciences sociales, des études littéraires, artistiques et linguistiques, et de la littérature pour enfants et adolescents, n'ont pas été attribués.

Créé en 1968, ce Prix est un rendez-vous annuel important qui célèbre les livres et les auteurs marocains. Il s'agit d'une récompense nationale attribuée aux meilleures œuvres dans les domaines de la création, de la recherche et de la traduction.

## Lancement de "Basmat al-Tourath", la première série animée dédiée au patrimoine marocain

L'historien Nabil Mouline, en collaboration avec le vulgarisateur digital Mustapha El Fekak, alias "Swinga", a lancé récemment "Basmat al-Tourath" (L'empreinte du patrimoine), la toute première série animée consacrée au patrimoine matériel et immatériel du Maroc.

L'idée derrière "Basmat al-Tourath" découle de la vision de Nabil Mouline, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), en ce sens qu'il s'agit de "faire de l'histoire un récit vivant, accessible à tous, loin des cercles académiques fermés et des manuels scolaires figés", selon une note de présentation de la série.

Afin de donner à ce projet toute son ampleur, le professeur Mouline s'est associé à Mustapha El Fekak, l'un des vulgarisateurs les plus influents du monde digital marocain,

pour "concevoir un format alliant rigueur scientifique et puissance narrative, afin que chaque épisode offre une véritable expérience immersive", précise-t-on.

Les épisodes de "Basmat al-Tourath", diffusés chaque vendredi soir du mois de Ramadan sur YouTube, explorent divers aspects fondamentaux du patrimoine marocain. Le premier épisode de la série a été consacré à Tinmel, un village du Haut Atlas, "foyer religieux, intellectuel et militaire ayant bouleversé l'histoire régionale", qui a joué un rôle essentiel dans la formation de la dynastie Almohade.

Les trois prochains épisodes aborderont des sujets tout aussi fascinants avec une thématique "volontairement tenue secrète afin de maintenir le suspense et l'impaticence du public" et de faire de cette série "un véritable ren-

dez-vous culturel incontournable, un moment de découverte et de réflexion partagé par les Marocains, où qu'ils se trouvent", selon la même source.

Selon ses concepteurs, "Basmat al-Tourath" suscite un tel engouement, parce qu'elle "ne se limite pas à raconter le passé, elle le met en valeur comme un héritage précieux, un élément essentiel de l'identité collective à préserver et à transmettre".

La série animée contribue également au rayonnement au-delà des frontières du patrimoine marocain, véritable vecteur d'influence culturelle, selon la note de présentation.

Il s'agit ainsi d'une "démarche de transmission et de sensibilisation, un engagement en faveur d'une histoire vivante et partagée", invitant à voir le passé "non pas comme une mémoire figée, mais comme une source d'inspiration pour bâtir l'avenir".

### Bouillon de culture

#### Conte

L'Institut français de Marrakech organisera le 15 mars "La Nuit du conte francophone", un événement culturel mettant en avant l'art de la narration. Lors de cette soirée, cinq artistes venus de cinq pays différents se rassemblent pour partager des histoires, qu'elles soient traditionnelles, contemporaines ou improvisées.

Organisé en collaboration avec la Coopération suisse, la Délégation générale Wallonie-Bruxelles et le Bureau du Québec, ce rendez-vous offre l'opportunité de revivre des légendes, des contes populaires et des récits imaginatifs dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

#### Concert

L'ensemble musical espagnol "Mawlid Guembri" animera, le 22 mars au Palais Bahia de Marrakech, un concert dans le cadre des "Nuits du Ramadan". Dans ce nouveau spectacle, organisé par l'Institut Cervantès de Marrakech, ce groupe explore d'autres influences musicales, incorporant des éléments de flamenco, de rock et de musique contemporaine.

Ce projet artistique de l'artiste espagnol Antonio Arias se distingue par sa capacité à fusionner différents genres et époques, créant une expérience sonore unique.

Créé par Antonio Arias et Ramon Fandila, l'ensemble musical Mawlid Guembri est réputé pour ses recherches dans la musique populaire, dans les racines communes africaines et méditerranéennes et dans les cultures ancestrales.

#### Publication

"Recherches dans l'histoire de l'eau à Marrakech et ses régions" est le titre d'un ouvrage collectif, qui vient d'être publié aux éditions Afaq pour les études, l'édition et la communication à Marrakech.

Coordonnée par Rachid Chahmi, enseignant-chercheur en histoire sociale, cette publication met en exergue le patrimoine de l'eau riche et varié à Marrakech et ses régions, à travers les installations (khetaras, séguias...), les modes de gestion et de distribution, ainsi que les lois religieuses et coutumières régulant la vie sociale et économique des populations.

#### Spectacle

L'Institut français de Marrakech présente le 21 mars, à la Maison Denise Masson à la Cité ocre, le spectacle "La Nuit d'Orient".

Ce concert incarne le dialogue entre Orient et Occident et célèbre la rencontre entre les mélodies françaises et arabo-andalouses.

Ce spectacle illustre la richesse du dialogue interculturel, mêlant les langues, les styles et les sensibilités, dans une harmonie universelle.

#### Exposition

"Ralentir" est le thème d'une exposition photographique des artistes Brahim Benkirane et Alexandre Chaplier, organisée jusqu'au 28 mars courant, à l'Institut français de Marrakech.

Cette série photographique est une ode à la lenteur, à la rêverie, et à la profonde humanité qui se révèle lorsque nous prenons le temps de regarder au-delà de l'horizon", lit-on dans la note de présentation.

Cette exposition bénéficie d'une tournée nationale, organisée par l'Institut français du Maroc en 2025.

Mots flechés

JEU & LOISIRS

TABAC	REPORTER	NOTE COMPRIS		MATÉRIEL DE COUTURE		AMORCE	RÈGLEM ENT DE COMPTE	SAC DE TOILE BISMUTH		TORCHIS
							A L'ENVERS BAR			
EN VENTE			QUARTIER D'ALEP			POURRI				
ROMAINS			RADIUM VAGUE			UN PEU DE CHARME	VIN			
FOUDRO- YÉ										
					PETIT MUR					PROTÉGÉ
AUTOCL- AVE					RAPOTA	PETIT RUISSEAU		EN DIRECT		
CZAR										
DÉTOU- RNÉE		SITUÉES BRIGUER					GRECQUE GRECQUE		RAREM- ENT	
						ÉTROIT				
RAPPEL D'UN ARTISTE SUR SCÈNE	CONFÈRE FIN DE MALADIE			AVEC LES POULES		EN PREMIER		ULTRA- VIOLET		
			TONNERO					VENUE AU MONDE VOYELLES		
SEIN DE FEMME						SODIUM		EN ARRIÈRE		
FIN DE VERBE			BRIN							

Solution mots flechés d'hier

GREVÉ	A	B	PERSON- NAGE	ENQUÊ- TEUR	D	PETIT CARRÉ	UNE	ENFERM- ER	I	GONDÉ
SILEN- CEUX	F	E	UTRE	CHARGE- UR	G	OND				
SARIL	F	UT	RENAIS- SANCE	MÉTAL- LURGE	O	R	PROFES- SANT	T	A	
CONVE- NANT	R	E	LUS	PROFES- SANT	A	B	E	L		
COËR- CITIF	C	O	E	R	C	I	T	I	F	R
TRONÇON DE NEON	N	E	NEON	EN PLUS D'UNE	L	U	F	NE		
ET	E	T	C	A	L	C	A	I	R	E
LE DÉCRÉ- DIT	A	V	E	A	T	R	A			
DÉCR	D	E	C	R	I	M	N			
ANNON- CE COURTE	E	T	O	P	T	E	I	O	N	
SAINE	E	N	N	U	I	S	D	R	U	
ETUI	E	T	I	R	C	I	E	L		
CRAS	C	R	A	S	S	E	U	X	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabba

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouahy  
Mourad Tabet  
Wahab Mejdoubi  
Mehdi Ouassout  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Kachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafe

**Service technique**  
Khadija Sibi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halabi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmanli

**Révision**  
Abdelouamein Watach

**Secrétariat**  
Ammar Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Kabab (Lalyoune)  
Abdelali Khalilad (Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahroun  
Khalil Benamouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

**Moana El Youssefi**  
Louba Baghach  
Larbi Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Sham Zaïer  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R.**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/64

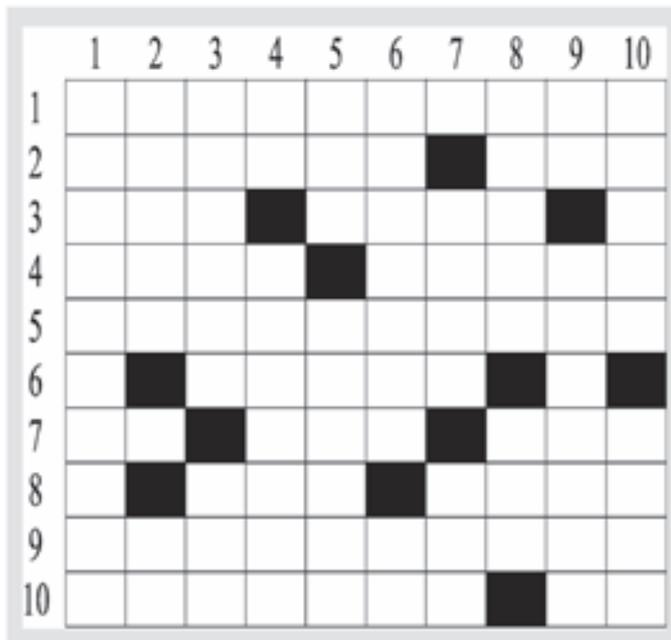
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALLEMENT

- 1- Du dimanche
- 2- Laminer - Aperçut
- 3- Chat anglais - Sort
- 4- Mangeur de conte - Forme d'être
- 5- Pour de vrai
- 6- Possessif
- 7- Caché - Apprit - Esprit
- 8- Apparence - Elliptiques
- 9- Recyclées
- 10- Insigne - Sélénium

## VERTICALEMENT

- 1- Ornementale
- 2- Bouclier vivant - Le matin
- 3- Coiffes d'évêques - Calife
- 4- Iridium - L'apostrophe la marque
- 5- Précis - Trompé
- 6- Diaprent - Renvoi
- 7- Mers troubles - Vieux service
- 8- Montré - Salut romain
- 9- Longueur jaune - Egayées
- 10- N'est donc plus - Crochet

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	1	4	2	8			3	5
			4	3	7			8
1	4				7		6	
	6	7	4		8	3	5	
	8		9				2	7
4								
		1	6	7				
6	3			1	5	2	7	

## Difficile

	3			2		6		
9			7			4		
7			6	5				
6					5		1	
	7	9					2	3
	1		8					6
				3	6			9
		5			7			3
6		4					5	

## Moyen

7	3			4	1		6	
		2		9	7	4		
					8		2	
						7	8	
		7	4	8	3	6		
	4	8						
	7		5					
		4	8	6		2		
9		1	7				4	5

## Expert

	4	8	5					
	2		9					
		9	2		5		6	
6				9				
		1	3		2			
			7					3
3	4		6		1			
			8			7		
		4	3		6			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

5	8	3	6	1	4	9	7	2
6	7	4	8	2	9	5	1	3
9	1	2	7	5	3	6	8	4
2	5	9	1	3	7	4	6	8
3	4	1	9	8	6	2	5	7
7	6	8	5	4	2	1	3	9
1	2	6	3	9	8	7	4	5
4	3	5	2	7	1	8	9	6
8	9	7	4	6	5	3	2	1

## Difficile

4	2	3	6	7	1	9	5	8
7	5	1	9	3	8	4	6	2
6	8	9	5	2	4	3	1	7
9	6	4	3	8	5	7	2	1
3	7	8	1	6	2	5	9	4
5	1	2	7	4	9	6	8	3
8	3	7	2	9	6	1	4	5
2	9	5	4	1	7	8	3	6
1	4	6	8	5	3	2	7	9

## Moyen

6	8	3	9	1	2	4	5	7
9	5	1	7	8	4	3	6	2
2	4	7	6	3	5	1	8	9
5	1	8	3	9	6	2	7	4
7	9	2	4	5	1	6	3	8
3	6	4	2	7	8	5	9	1
4	3	9	5	2	7	8	1	6
8	7	6	1	4	3	9	2	5
1	2	5	8	6	9	7	4	3

## Expert

8	4	1	2	7	6	9	3	5
6	3	5	9	1	4	7	2	8
2	7	9	5	3	8	1	6	4
5	1	7	4	8	2	6	9	3
3	6	4	7	5	9	8	1	2
9	2	8	1	6	3	4	5	7
4	8	2	6	9	5	3	7	1
7	5	6	3	4	1	2	8	9
1	9	3	8	2	7	5	4	6

## Vingt-troisième chapitre

La duchesse regarda Fabrice. J'ai fait cela pour lui, se dit-elle, j'aurais fait mille fois pis, et le voilà qui est là devant moi indifférent et songeant à une autre ! Il était au-dessus des forces de la duchesse de supporter cette affreuse pensée ; elle tomba dans un profond évanouissement. Tout le monde s'empessa pour la secourir ; mais, en revenant à elle, elle remarqua que Fabrice se donnait moins de mouvement que l'archiprêtre et le curé ; il rêvait comme à l'ordinaire.

— Il pense à retourner à Parme, se dit la duchesse, et peut-être à rompre le mariage de Clélia avec le marquis ; mais je saurai l'empêcher. Puis, se souvenant de la présence des deux prêtres, elle se hâta d'ajouter :

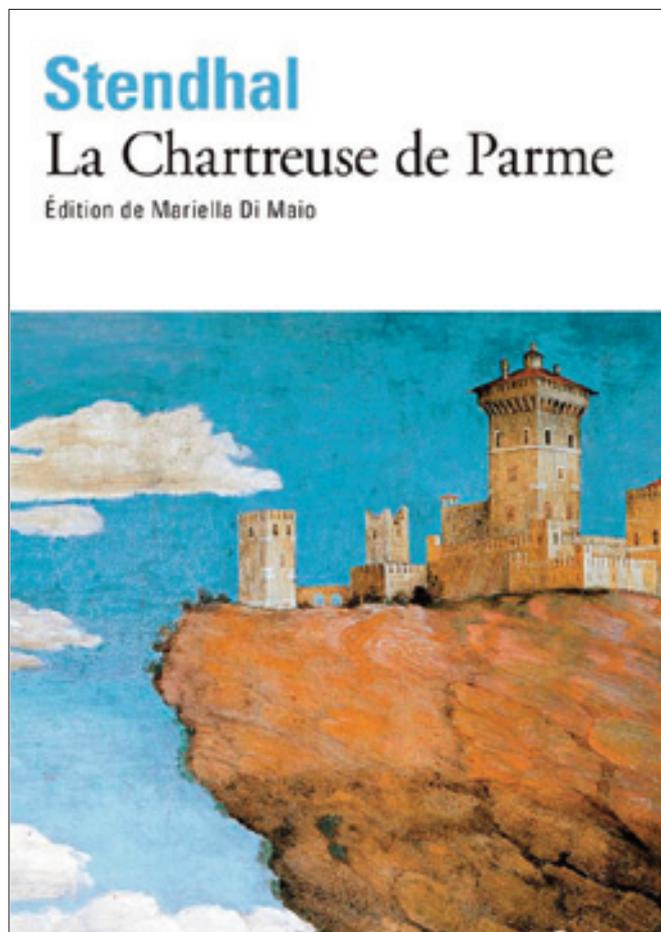
— C'était un grand prince, et qui a été bien calomnié ! C'est une perte immense pour nous !

Les deux prêtres prirent congé, et la duchesse, pour être seule, annonça qu'elle allait se mettre au lit.

— Sans doute, se disait-elle, la prudence m'ordonne d'attendre un mois ou deux avant de retourner à Parme ; mais je sens que je n'aurai jamais cette patience ; je souffre trop ici. Cette rêverie continuelle, ce silence de Fabrice, sont pour mon cœur un spectacle intolérable. Qui me l'eût dit que je m'ennuierais en me promenant sur ce lac charmant, en tête à tête avec lui, et au moment où j'ai fait pour le venger plus que je ne puis lui dire !

Après un tel spectacle, la mort n'est rien. C'est maintenant que je paie les transports de bonheur et de joie enfantine que je trouvais dans mon palais à Parme lorsque j'y reçus Fabrice revenant de Naples. Si j'eusse dit un mot, tout était fini, et peut-être que, lié avec moi, il n'eût pas songé à cette petite Clélia ; mais ce mot me faisait une répugnance horrible. Maintenant elle l'emporte sur moi. Quoi de plus simple ? elle a vingt ans ; et moi, changée par les soucis, malade, j'ai le double de son âge !... Il faut mourir, il faut finir ! Une femme de quarante ans n'est plus quelque chose que pour les hommes qui l'ont aimée dans sa jeunesse ! Maintenant je ne trouverai plus que des jouissances de vanité ; et cela vaut-il la peine de vivre ? Raison de plus pour aller à Parme, et pour m'amuser. Si les choses tournaient d'une certaine façon, on m'ôterait la vie. Eh bien ! où est le mal ? Je ferai une mort magnifique, et, avant que de finir, mais seulement alors, je dirai à Fabrice : Ingrat ! c'est pour toi !... Oui, je ne puis trouver d'occupation pour ce peu de vie qui me reste qu'à Parme ; j'y ferai la grande dame. Quel bonheur si je pouvais être sensible maintenant à toutes ces distinctions qui autrefois faisaient le malheur de la Raversi !

Alors, pour voir mon bonheur,



j'avais besoin de regarder dans les yeux de l'envie... Ma vanité a un bonheur ; à l'exception du comte peut-être, personne n'aura pu deviner quel a été l'événement qui a mis fin à la vie de mon cœur. J'aimerais Fabrice, je serai dévouée à sa fortune ; mais il ne faut pas qu'il rompe le mariage de la Clélia, et qu'il finisse par l'épouser... Non, cela ne sera pas !

La duchesse en était là de son triste monologue, lorsqu'elle entendit un grand bruit dans la maison.

— Bon ! se dit-elle, voilà qu'on vient m'arrêter ; Ferrante se sera laissé prendre, il aura parlé. Eh bien, tant mieux ! je vais avoir une occupation : je vais leur disputer ma tête. Mais primo, il ne faut pas se laisser prendre.

La duchesse, à demi vêtue, s'enfuit au fond de son jardin ; elle songeait déjà à passer par-dessus un petit mur et à se sauver dans la campagne ; mais elle vit qu'on entrait dans sa chambre. Elle reconnut Bruno, l'homme de confiance du comte : il était seul avec sa femme de chambre. Elle s'approcha de la porte-fenêtre. Cet homme parlait à la femme de chambre des blessures qu'il avait reçues. La duchesse rentra chez elle, Bruno se jeta presque à ses

pieds, la conjurant de ne pas dire au comte l'heure ridicule à laquelle il arrivait.

— Aussitôt la mort du prince, ajouta-t-il, M. le comte a donné l'ordre, à toutes les postes, de ne pas fournir de chevaux aux sujets des états de Parme. En conséquence, je suis allé jusqu'au Pô avec les chevaux de la maison ; mais au sortir de la barque, ma voiture a été renversée, brisée, abîmée, et j'ai eu des contusions si graves que je n'ai pu monter à cheval, comme c'était mon devoir.

— Eh bien ! dit la duchesse, il est trois heures du matin : je dirai que vous êtes arrivé à midi ; mais n'allez pas me contredire.

— Je reconnais bien les bontés de madame.

La politique dans une œuvre littéraire, c'est un coup de pistolet au milieu d'un concert, quelque chose de grossier et auquel pourtant il n'est pas possible de refuser son attention.

Nous allons parler de fort vaines choses, et que, pour plus d'une raison, nous voudrions taire ; mais nous sommes forcés d'en venir à des événements qui sont de notre domaine, puis qu'ils ont pour théâtre le cœur des personnages.

— Mais, grand Dieu ! comment est mort ce grand prince ? dit la duchesse à Bruno.

— Il était à la chasse des oiseaux de passage, dans les marais, le long du Pô, à deux lieues de Sacca. Il est tombé dans un trou caché par une touffe d'herbe ; il était tout en sueur, et le froid l'a saisi ; on l'a transporté dans une maison isolée, où il est mort au bout de quelques heures. D'autres prétendent que MM. Catena et Borone sont morts aussi, et que tout l'accident provient des casseroles de cuivre du paysan chez lequel on est entré, qui étaient remplies de vert-de-gris. On a déjeuné chez cet homme. Enfin, les têtes exaltées, les jacobins, qui racontent ce qu'ils désirent, parlent de poison. Je sais que mon ami Toto, fourrier de la cour, aurait péri sans les soins généreux d'un manant qui paraissait avoir de grandes connaissances en médecine, et lui a fait faire des remèdes fort singuliers. Mais on ne parle déjà plus de cette mort du prince : au fait, c'était un homme cruel. Lorsque je suis parti, le peuple se rassemblait pour massacrer le fiscal général Rassi : on voulait aussi aller mettre le feu aux portes de la citadelle, pour tâcher de faire sauver les prisonniers. Mais on prétendait que Fabio Conti tirerait ses canons.

D'autres assuraient que les canonniers de la citadelle avaient jeté de l'eau sur leur poudre et ne voulaient pas massacrer leurs concitoyens. Mais voici qui est bien plus intéressant : tandis que le chirurgien de Sandolaro arrangeait mon pauvre bras, un homme est arrivé de Parme, qui a dit que le peuple ayant trouvé dans les rues Barbone, ce fameux commis de la citadelle, l'a assommé, et ensuite on est allé le pendre à l'arbre de la promenade qui est le plus voisin de la citadelle.

Le peuple était en marche pour aller briser cette belle statue du prince qui est dans les jardins de la cour. Mais M. le comte a pris un bataillon de la garde, l'a rangé devant la statue, et a fait dire au peuple qu'aucun de ceux qui entreraient dans les jardins n'en sortirait vivant, et le peuple avait peur. Mais ce qui est bien singulier, et que cet homme arrivant de Parme, et qui est un ancien gendarme, m'a répété plusieurs fois, c'est que M. le comte a donné des coups de pied au général P..., commandant la garde du prince, et l'a fait conduire hors du jardin par deux fusiliers, après lui avoir arraché ses épaulettes.

(A suivre)



Programme prévisionnel triennal

Moins d'échec - Direction Provinciale de Sidi-Benour

Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la direction Provinciale de Sidi-Benour envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026/2027 est présenté ci-après :

41 Présentation de travaux :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de paiement	Mois de publication	Observation
1	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE OULED AHMED A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUHMAÏE, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
2	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EL HAT TABALA A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUHMAÏE, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
3	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE OULED RAHAL A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUHMAÏE, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
4	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AWLAD EBRAH A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUHMAÏE, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
5	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AWLAD LHAJ A LA COMMUNE TERRITORIALE KRIDI, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
6	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LAJALAH A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI-BENOUR DGHOUCH, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
7	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EL FALAH A LA COMMUNE TERRITORIALE LAAGAGACHA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
8	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LAARACHA A LA COMMUNE TERRITORIALE LAAGAGACHA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
9	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SADRA A LA COMMUNE TERRITORIALE GHARRA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
10	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LAHAGIA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SBAITA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
11	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ERRAHAD A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SBAITA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
12	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DHAÏRA A LA COMMUNE TERRITORIALE OUALIDA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
13	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SANAT BERGUC A LA COMMUNE TERRITORIALE SAINT BERGUC, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
14	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ENNAGIA A LA COMMUNE TERRITORIALE SAINT BERGUC, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
15	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LAKHMAÏCHA A LA COMMUNE TERRITORIALE SAINT BERGUC, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
16	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE OULED BOUAAJANI A LA COMMUNE TERRITORIALE SAINT BERGUC, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
17	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE MOULAY MUSTAJA ELFATRI A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHADRRA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
18	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE HAÏT SLEMANI A LA COMMUNE TERRITORIALE KHDIR KHRA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
19	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE BOUHMAÏE A LA COMMUNE TERRITORIALE LAATRA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
20	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EL MAHREK A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SIROUHA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
21	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LAAKHSHATE A LA COMMUNE TERRITORIALE MTAJ, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
22	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AN-LAD-CHAVIA A LA COMMUNE TERRITORIALE MTAJ, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
23	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EL KAD MOUSSA A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI THOÏR, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
24	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LAMPONDJI A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI THOÏR, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
25	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SVAÏRA A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI HÏRAL, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
26	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ZVAÏNA A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI HÏRAL, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
27	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CHABED A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI HÏRAL, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	
28	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE OULED MOÏHÏN A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SIROUHA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	301.950,00	AOO	04	

29	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAT AL MORITAF SBOUR A LA COMMUNE TERRITORIALE BENOUR, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	630.000,00	AOO	06	
30	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAT YOUSSEF BENTACHIFINE A LA COMMUNE TERRITORIALE ZIMAMRA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	630.000,00	AOO	06	
31	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAT ALLAL BEN ABOLLAH A LA COMMUNE TERRITORIALE ZIMAMRA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	630.000,00	AOO	06	
32	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAT OUALIDA A LA COMMUNE TERRITORIALE OUALIDA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	630.000,00	AOO	06	
33	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'UNIVERSITE DU LYCEE QUALIFIANT OMAR BEN ABELAZIZ A LA COMMUNE TERRITORIALE ZIMAMRA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	630.000,00	AOO	06	
34	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAT EZZAGHOUNIA 19 SALLES DE CLASSES, A LA COMMUNE TERRITORIALE LMBELWIK, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	1.800.000,00	AOO	11	
35	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAT ATTACOUS 19 SALLES DE CLASSES, A LA COMMUNE TERRITORIALE KOUBAT BNI DGHOUCH, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	1.800.000,00	AOO	11	
36	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAT OUALIDA 19 SALLES DE CLASSES, A LA COMMUNE TERRITORIALE OUALIDA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	1.800.000,00	AOO	11	
37	TRAVAUX D'EXTENSION DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR PAR CINQ (5) SALLES DE CLASSES, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	3.300.000,00	AOO	11	
38	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE TRENTE UN (21) SALLES DE PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	775.000,00	AOO	11	
39	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) SALLES DE PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	5.000.000,00	AOO	11	
40	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT BNI KHALDOUN, A LA COMMUNE TERRITORIALE LAARACHA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	7.000.000,00	AOO	11	
41	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BNI MANDOUR, A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI-BENOUR, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	10.000.000,00	AOO	11	
42	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT IMAM CHARIF, A LA COMMUNE TERRITORIALE KRIDI, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	10.000.000,00	AOO	11	
43	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAT ABOU CHEUR ASOULALI, A LA COMMUNE TERRITORIALE TAMDA, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	10.000.000,00	AOO	11	
44	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHELEF, A LA COMMUNE TERRITORIALE SANBAT BERGUC, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR	8.000.000,00	AOO	11	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES CINQUE (5) ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
2	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DU CINQ (5) LYCEES COLLEGIALS, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
3	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE DEUX (2) LYCEES QUALIFIANTS, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
4	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE TROIS CENTRES SPORTIFS DE LYCEE COLLEGIAL, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
5	LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES SIX ESPACES D'ORIENTATION RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
6	MAINTENANCE PREVENTIVE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
7	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE DEUX (2) INTERNATS, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES CINQUE (5) ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
2	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DU CINQ (5) LYCEES COLLEGIALS, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
3	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE DEUX (2) LYCEES QUALIFIANTS, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
4	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE TROIS CENTRES SPORTIFS DE LYCEE COLLEGIAL, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
5	LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES SIX ESPACES D'ORIENTATION RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
6	MAINTENANCE PREVENTIVE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR
7	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE DEUX (2) INTERNATS, PROVINCE DE SIDI-BENOUR	Direction SIDI-BENOUR

42 Présentation de fournitures :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mois de publication	Mois de clôture	Observation
1	L'achat de Fournitures De Bureau, Reprographiques Et Informatiques Destinés Aux Salles De La Direction Et Les Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Benour Et Deux Lots Spécifs : Lot n°01 : achat de Fournitures de bureau. Lot n°02 : achat de fournitures reproductrices et informatiques	Direction SIDI-BENOUR	Lot 1 : 300.000,00 DH Lot 2 : 300.000,00 DH	AOO	Mai	
2	Achat De Matériel Et De consommables Destinés Pour Les Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Benour.	Direction SIDI-BENOUR	500.000,00 DH	AOO	Mai	
3	Achat Des Médicaments Pour Les Élèves Des Établissements Scolaires Relevant de la Direction Provinciale de Sidi-Benour.	Direction SIDI-BENOUR	500.000,00 DH	AOO	Juin	
4	L'achat De Matériel De Sport Au Profit Des Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Benour	Direction SIDI-BENOUR	70.000,00 DH	AOO	Juin	
5	L'achat De Fournitures Scolaires Pour Les Élèves De L'Education Non-Formelle.	Direction SIDI-BENOUR	30.000,00 DH	AOO	Juin	
6	L'achat des prix d'excellence Direction Provinciale De Sidi-Benour.	Direction SIDI-BENOUR	30.000,00 DH	AOO	Juin	
7	L'achat De Fournitures Scolaires et pédagogiques Pour Les Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Benour.	Direction SIDI-BENOUR	300.000,00 DH	AOO	Juin	

Présentation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2024		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	L'achat de fournitures De Bureau, Reprographiques Et Informatiques Destinés Aux Siège De La Direction Et Les Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Bennour En Deux Lots Séparés : Lot n°01 : achat de fournitures de bureau. Lot n°02 : achat de fournitures reprographiques et informatiques.	Direction SEI BÉNNOUR
2	Achat De Matières Et De Fournitures Destinées Pour Les Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR
3	Achat De Matières Et De Fournitures Destinées Pour Les Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR
4	L'achat De Matériel De Sport Au Profit Des Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR
5	L'achat De Fournitures Scolaires Pour Les Elèves De L'ubication Non Formelle.	Direction SEI BÉNNOUR
6	L'achat des prix d'excellence. Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR

Année budgétaire 2025		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	L'achat de fournitures De Bureau, Reprographiques Et Informatiques Destinés Aux Siège De La Direction Et Les Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Bennour En Deux Lots Séparés : Lot n°01 : achat de fournitures de bureau. Lot n°02 : achat de fournitures reprographiques et informatiques.	Direction SEI BÉNNOUR
2	Achat De Matières Et De Fournitures Destinées Pour Les Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR
3	Achat De Matières Et De Fournitures Destinées Pour Les Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR
4	L'achat De Matériel De Sport Au Profit Des Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR
5	L'achat De Fournitures Scolaires Pour Les Elèves De L'ubication Non Formelle.	Direction SEI BÉNNOUR
6	L'achat des prix d'excellence. Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR

4 Prestations de services :

Année budgétaire 2024						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	La Réception Et La Restauration Des Participants Aux Rencontres, Journées D'étude, Organisation Des Concours, Contractualisation, Les Travaux « De Baccalauréat, Travaux Année Collégiale Et Système Année Préparatoire », Autres Appréhés Administratifs, Pédagogiques Scolaires Et Pédagogiques, Et Sessions De Formation (Général Spécifiques, Formation Des Profes Principales Des Et L'accompagnement Pédagogique), Organisés Par La Direction Provinciale De Sidi-Bennour.	Direction SEI BÉNNOUR	1 000 000,00 DHS	AOO	04	
02	Prestation de restauration au profit des internats et des cantines des établissements scolaires (collèges, lycées) relevant de la direction provinciale de sidi-bennour, sud-Casablanca Sector. ZONE C.	Direction SEI BÉNNOUR	Min 3.500.000,00 DHS Max 5.500.000,00 DHS	AOO	06	
03	Prestation de restauration au profit des internats et des cantines des établissements scolaires (collèges, lycées) relevant de la direction provinciale de sidi-bennour, sud-Casablanca Sector. ZONE D.	Direction SEI BÉNNOUR	Min 3.000.000,00 DHS Max 5.000.000,00 DHS	AOO	06	
04	Prestation de restauration au profit des internats et des cantines des établissements scolaires (collèges, lycées) et Les Ecoles Communautaires) relevant de la direction provinciale de sidi-bennour, sud-Casablanca Sector.	Direction SEI BÉNNOUR	Min 1.500.000,00 DHS Max 2.500.000,00 DHS	AOO	06	

5	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL EZZAITOUNA 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE IMCHERK, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	
6	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL EZZAITOUNA 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE IMCHERK, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	72.000,00	AOO	04	
7	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL EZZAITOUNA 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE IMCHERK, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	
8	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL EZZAITOUNA 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE IMCHERK, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	
9	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL ATTAOUB 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE KODIAT BNI DGHOUJ, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	
10	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL ATTAOUB 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE KODIAT BNI DGHOUJ, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	72.000,00	AOO	04	
11	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL ATTAOUB 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE KODIAT BNI DGHOUJ, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	
12	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL ATTAOUB 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE KODIAT BNI DGHOUJ, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	
13	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL OUALIEDA 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE OUALIEDA, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	

14	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL OUALIEDA 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE OUALIEDA, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	72.000,00	AOO	04	
15	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL OUALIEDA 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE OUALIEDA, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	
16	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL OUALIEDA 06 SALLES DE CLASSES A LA COMMUNE TERRITORIALE OUALIEDA, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	36.000,00	AOO	04	
17	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES ECOLIS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENNOUR PAR ONZE (11) SALLES DE CLASSES, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	66.000,00	AOO	04	
18	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES ECOLIS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI-BENNOUR PAR ONZE (11) SALLES DE CLASSES, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	132.000,00	AOO	04	
19	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHLEL A LA COMMUNE TERRITORIALE SAMAT BERZOUJ, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	140.000,00	AOO	04	
20	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHLEL A LA COMMUNE TERRITORIALE SAMAT BERZOUJ, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	320.000,00	AOO	04	
21	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHLEL A LA COMMUNE TERRITORIALE SAMAT BERZOUJ, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	140.000,00	AOO	04	
22	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHLEL A LA COMMUNE TERRITORIALE SAMAT BERZOUJ, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	140.000,00	AOO	04	
23	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ANOU CHOUB ADDOUKALL A LA COMMUNE TERRITORIALE TAMDA, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	200.000,00	AOO	04	
24	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ANOU CHOUB ADDOUKALL A LA COMMUNE TERRITORIALE TAMDA, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	400.000,00	AOO	04	
25	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ANOU CHOUB ADDOUKALL A LA COMMUNE TERRITORIALE TAMDA, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	200.000,00	AOO	04	
26	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ANOU CHOUB ADDOUKALL A LA COMMUNE TERRITORIALE TAMDA, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	200.000,00	AOO	04	
27	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT IMAM CHAFI, A LA COMMUNE TERRITORIALE KREDEL, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	200.000,00	AOO	04	
28	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT IMAM CHAFI, A LA COMMUNE TERRITORIALE KREDEL, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	400.000,00	AOO	04	
29	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT IMAM CHAFI, A LA COMMUNE TERRITORIALE KREDEL, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	200.000,00	AOO	04	
30	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT IMAM CHAFI, A LA COMMUNE TERRITORIALE KREDEL, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	200.000,00	AOO	04	
31	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BNI MANOUCHE A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI-BENNOUR, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	200.000,00	AOO	04	
32	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BNI MANOUCHE A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI-BENNOUR, PROVINCE DE SIDI-BENNOUR.	Direction SEI BÉNNOUR	400.000,00	AOO	04	

33	LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BEN MANDOUR, A LA COMMUNE TERRITORIALE DE SEN BENOUCHE, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	200.000,00	AOO	04
34	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDIS DES POUILLERES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BEN MANDOUR, A LA COMMUNE TERRITORIALE DE SEN BENOUCHE, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	300.000,00	AOO	04
35	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT BEN ISMAILDOUN, A LA COMMUNE TERRITORIALE LAHARACHA, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	140.000,00	AOO	04
36	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT BEN ISMAILDOUN, A LA COMMUNE TERRITORIALE LAHARACHA, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	300.000,00	AOO	04
37	LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT BEN ISMAILDOUN, A LA COMMUNE TERRITORIALE LAHARACHA, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	140.000,00	AOO	04
38	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDIS DES POUILLERES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT BEN ISMAILDOUN, A LA COMMUNE TERRITORIALE LAHARACHA, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	140.000,00	AOO	04
39	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT CINQ SALLES DE PRECOURS RELLEVANT DE LA REGION PROVINCIALE DE SEN BENOUCHE, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	100.000,00	AOO	04
40	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT CINQ SALLES DE PRECOURS RELLEVANT DE LA REGION PROVINCIALE DE SEN BENOUCHE, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	300.000,00	AOO	04
41	LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT CINQ SALLES DE PRECOURS RELLEVANT DE LA REGION PROVINCIALE DE SEN BENOUCHE, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	100.000,00	AOO	04
42	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDIS DES POUILLERES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT CINQ SALLES DE PRECOURS RELLEVANT DE LA REGION PROVINCIALE DE SEN BENOUCHE, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	100.000,00	AOO	04
43	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE TRENTE CINQ ECOLES PRIMAIRES RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SEN BENOUCHE, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	3.000.000,00	AOO	04
44	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGEAL BINO BOCHÉ A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED BIRKELHA, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	36.000,00	AOO	04
45	LES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGEAL BINO BOCHÉ A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED BIRKELHA, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	72.000,00	AOO	04
46	LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGEAL BINO BOCHÉ A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED BIRKELHA, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	36.000,00	AOO	04
47	L'ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION ET LA RECEPTION DES FONDIS DES POUILLERES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGEAL BINO BOCHÉ A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED BIRKELHA, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE	36.000,00	AOO	04

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années.

Année Initiation 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	LES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE VINGT CINQ ECOLES PRIMAIRES RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE
2	LES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE CINQ (05) LYCEES COLLEGEALS, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE
3	LES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE DEUX (02) LYCEES QUALIFIANTS, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE
4	LES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE TROIS (03) CENTRES SPORTIFS DE LYCEE COLLEGEAL, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE
5	LES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES SIX ESPACES D'ORIENTATION RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE
6	ENTRETIEN DU MATERIEL ET DU NOMBRE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT RELLEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE
7	LES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE DEUX (02) INTERNATS, PROVINCE DE SEN BENOUCHE	Direction SEN BENOUCHE

**N° 082/PC**

**ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
01/AO/DPSR-ANP/2025**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **04/04/2025** à **10H00** il sera procédé, dans les locaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

**TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN MONTE-CHARGE POUR PNE AU PORT D'ESSAOUBRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail électronique des marchés publics [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 07 Mai 2014. Pour les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement prévisionnel est fixé à la somme de : **5 000,00 CINQ MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **340 000,00 TTC**

**TROIS CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 21, 24 et 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma), conformément à l'article du règlement déposé auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1493-23 du 4 Mars 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une note des bases et une réunion d'information qui auront lieu le : **20/03/2025 à 10H00** DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA.

**LES PLOCHES IDENTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Pour les modalités administratives :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'EPF délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

**Niveau : 6 QUALIFICATION : 6.1 CLASSE : 6**

**Pour les modalités techniques voir l'Annexe.**

**Offre doit être fournie le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.**

**N° 1417/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
02/AO/DPSR-ANP/2025**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **04/04/2025** à **10H00** il sera procédé, dans les locaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

**FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE SEPARATEURS DE VOIE EN BETON ARME AU PORT D'ESSAOUBRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail électronique des marchés publics [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 07 Mai 2014. Pour les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement prévisionnel est fixé à la somme de : **9 000,00 NEUF MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **400 000,00 TTC**

**SEX CENT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 21, 24 et 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma), conformément à l'article du règlement déposé auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1493-23 du 4 Mars 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une note des bases et une réunion d'information qui auront lieu le : **20/03/2025 à 10H00** DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA.

**LES PLOCHES IDENTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Pour les modalités administratives :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'EPF délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

**Niveau : 6 QUALIFICATION : A.2 CLASSE : 6**

**Pour les modalités techniques voir l'Annexe.**

**Offre doit être fournie le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.**

**N° 1418/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
03/AO/DPSR-ANP/2025**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **04/04/2025** à **10H00** il sera procédé, dans les locaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

**ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE AU PORT D'ESSAOUBRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail électronique des marchés publics [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 07 Mai 2014. Pour les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement prévisionnel est fixé à la somme de : **9 000,00 NEUF MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **400 000,00 TTC**

**SEX CENT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 21, 24 et 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma), conformément à l'article du règlement déposé auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1493-23 du 4 Mars 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une note des bases et une réunion d'information qui auront lieu le : **20/03/2025 à 10H00** DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA.

**LES PLOCHES IDENTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Pour les modalités administratives :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'EPF délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

**Niveau : 6 QUALIFICATION : 6.2 CLASSE : 6**

**Pour les modalités techniques voir l'Annexe.**

**Offre doit être fournie le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.**

**N° 1419/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Conseil de la Région de l'Oriental  
Agence Régionale d'Évaluation Des Projets  
l'Oriental



**Programme prévisionnel triennal**

Maître d'ouvrage : Agence Régionale d'Évaluation Des Projets de l'Oriental  
Année budgétaire 2025

Le programme prévisionnel des marchés que l'Agence Régionale d'Évaluation Des Projets de l'Oriental envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 et présenter ci-après :

**A- Prestations de travaux**

**Année budgétaire 2025**

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mode de publication	Observation - Niveau au PNE -
80	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	FESOU	34.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
81	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	FESOU	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
82	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	FESOU	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
83	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	FESOU	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
84	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	FESOU	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
85	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	GUERCIF	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
86	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	TAOURET	11.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
87	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	TAOURET	11.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
88	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	NADOR	11.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
89	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	NADOR	11.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
90	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	NADOR	11.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
91	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	NADOR	11.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
92	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	NADOR	20.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
93	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SOUS-HERBERGEMENT A BORDJ BOUA BELLEVANT DE LA PROVINCE DE FESOU	NADOR	11.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mode de publication	Observation - Niveau au PNE -
14	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE VACANCES DE TANGRAJEL PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	20.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
15	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE VACANCES DE TANGRAJEL PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	10.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
16	TRAVAUX DE REAJUSTEMENT DES BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RELIANT DE LA PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
17	TRAVAUX DE REAJUSTEMENT DES BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RELIANT DE LA PROVINCE DE FESOU	FESOU	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
18	TRAVAUX DE REAJUSTEMENT DES BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RELIANT DE LA PROVINCE DE FESOU	TAOURET	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
19	TRAVAUX DE REAJUSTEMENT DES BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RELIANT DE LA PROVINCE DE GUERCIF	GUERCIF	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
20	TRAVAUX DE REAJUSTEMENT DES BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RELIANT DE LA PROVINCE DE NADOR	NADOR	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
21	TRAVAUX DE REAJUSTEMENT DES BORDJ BOU ARRERGJAJ POUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES RELIANT DE LA PROVINCE DE NADOR	OUJDA ANGAD	4.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
22	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES SOUS-HERBERGEMENTS DE LA PROVINCE DE TAOURET	TAOURET	1.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
23	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES SOUS-HERBERGEMENTS DE LA PROVINCE DE GUERCIF	GUERCIF	3.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
24	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES SOUS-HERBERGEMENTS DE LA PREFECTURE OUJDA ANGAD	OUJDA ANGAD	1.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
25	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES SOUS-HERBERGEMENTS DE LA PROVINCE DE FESOU	FESOU	1.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
26	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE OUJDA ANGAD PROVINCE OUJDA ANGAD	OUJDA ANGAD	220.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
27	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE GRANDE NADOR PROVINCE DE NADOR	BORDJ BOU ARRERGJAJ	40.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
28	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE GRANDE NADOR PROVINCE DE NADOR	NADOR	100.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
29	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE CULTUREL DE LA VILLE DE NADOR	NADOR	40.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Lieu d'exécution
80	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPERATION POUR REHABILITATION ET EQUIPEMENTS DES MAISONS DES JEUNES	REGION DE L'ORIENTAL
81	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATIONS POUR LES FILLES ET LES FEMMES, ET LES MAISONS DE JEUNES AINSI QUE LES COLONNES DE VACANCES A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
82	CONVENTION CADRE, POUR PROMOUVOIR LES BATIMENTS CULTURELS ET DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
83	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'APPROUS ET L'ELARGISSEMENT ET L'AMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF POUR L'UNIVERSITE MOHAMED PREMIER OUDA	REGION DE L'ORIENTAL
84	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DE LA PREMIERE TRANCHE, REHABILITATION ET MODERNISATION DES SOUS-HERBERGEMENTS POUR FAIRE REVIVRE LES PRODUITS LOCAUX	REGION DE L'ORIENTAL
85	CONVENTION CADRE DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT, POUR LA REALISATION DE PLAN D'ECLAIRAGE PUBLIC DURABLE A LA REGION DE L'ORIENTAL SELON LES PRINCIPES DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE	REGION DE L'ORIENTAL
86	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR L'APPUI DU SECTEUR AGRICOLE POUR LA CREATION DES MONTS D'EAUX ET DE RENFORCEMENT DES POTES POUR LE DESEMPLACEMENT DES DOMAINES AGRICOLES DE LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL

**Année budgétaire 2027**

N°	Objet	Lieu d'exécution
80	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPERATION POUR REHABILITATION ET EQUIPEMENTS DES MAISONS DES JEUNES	REGION DE L'ORIENTAL
81	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATIONS POUR LES FILLES ET LES FEMMES, ET LES MAISONS DE JEUNES AINSI QUE LES COLONNES DE VACANCES A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
82	CONVENTION CADRE, POUR PROMOUVOIR LES BATIMENTS CULTURELS ET DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
83	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'APPROUS ET L'ELARGISSEMENT ET L'AMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF POUR L'UNIVERSITE MOHAMED PREMIER OUDA	REGION DE L'ORIENTAL
84	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DE LA PREMIERE TRANCHE, REHABILITATION ET MODERNISATION DES SOUS-HERBERGEMENTS POUR FAIRE REVIVRE LES PRODUITS LOCAUX	REGION DE L'ORIENTAL
85	CONVENTION CADRE DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT, POUR LA REALISATION DE PLAN D'ECLAIRAGE PUBLIC DURABLE A LA REGION DE L'ORIENTAL SELON LES PRINCIPES DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE	REGION DE L'ORIENTAL
86	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR L'APPUI DU SECTEUR AGRICOLE POUR LA CREATION DES MONTS D'EAUX ET DE RENFORCEMENT DES POTES POUR LE DESEMPLACEMENT DES DOMAINES AGRICOLES DE LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL

**B- Prestation de fournitures**

**Année budgétaire 2025**

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mode de publication	Observation - Niveau au PNE -
94	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES OUDJDA	TAOURET	100.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
95	ACQUISITION DE MOBILES DE BUREAU AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES OUDJDA	TAOURET	500.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
96	ACQUISITION DE MATERIEL, DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES ET OUTILLAGE AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES OUDJDA	TAOURET	500.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
97	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU POLE CULTUREL A LA PROVINCE DE GUERCIF	OUJDA ANGAD	100.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
98	ACQUISITION DE MOBILES DE BUREAU AU PROFIT DU POLE CULTUREL A LA PROVINCE DE GUERCIF	OUJDA ANGAD	500.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
99	ACQUISITION DE MATERIEL, DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES ET OUTILLAGE AU PROFIT DU POLE CULTUREL A LA PROVINCE DE GUERCIF	OUJDA ANGAD	1.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
100	ACQUISITION DE MOBILES DE BUREAU AU PROFIT DU COMPLEXE CULTUREL DE LA REGION RELIANT DE LA PROVINCE DE TAOURET ET L'AMENAGEMENT ET LA REHABILITATION DE DAB EL BACHA	TAOURET	500.000,00	A. O	TRAM0706	NON
101	ACQUISITION DE MOBILES DE BUREAU AU PROFIT DE COMPLEXE CULTUREL DE LA REGION RELIANT DE LA PROVINCE DE TAOURET ET L'AMENAGEMENT ET LA REHABILITATION DE DAB EL BACHA	TAOURET	1.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
102	ACQUISITION DE MATERIEL, DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES ET OUTILLAGE AU PROFIT DU COMPLEXE CULTUREL DE LA REGION RELIANT DE LA PROVINCE DE TAOURET ET L'AMENAGEMENT ET LA REHABILITATION DE DAB EL BACHA	TAOURET	1.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
103	ACQUISITION DE MOBILES DE BUREAU AU PROFIT DU POLE CULTUREL A ASIF PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	500.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
104	ACQUISITION DE MOBILES DE BUREAU AU PROFIT DU POLE CULTUREL A ASIF PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	1.000.000,00	A. O	TRAM0706	NON
105	ACQUISITION DE MATERIEL, DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES ET OUTILLAGE AU PROFIT DU POLE CULTUREL A ASIF PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	BORDJ BOU ARRERGJAJ	1.000.000,00	A. O	TRAM0706	OUI
106	ACQUISITION DE MATERIEL, DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES ET OUTILLAGE AU PROFIT DU POLE CULTUREL A ASIF PROVINCE DE BORDJ BOU ARRERGJAJ	NADOR	A. O	TRAM0706	OUI	
107	ACQUISITION DE MOBILES DE BUREAU AU PROFIT DE L'ARMOIRIE	OUJDA ANGAD	100.000,00	A. O	TRAM0706	OUI

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Lieu d'exécution
80	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPERATION POUR REHABILITATION ET EQUIPEMENTS DES MAISONS DES JEUNES	REGION DE L'ORIENTAL
81	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATIONS POUR LES FILLES ET LES FEMMES, ET LES MAISONS DE JEUNES AINSI QUE LES COLONNES DE VACANCES A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
82	CONVENTION CADRE, POUR PROMOUVOIR LES BATIMENTS CULTURELS ET DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
83	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'APPROUS ET L'ELARGISSEMENT ET L'AMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF POUR L'UNIVERSITE MOHAMED PREMIER OUDA	REGION DE L'ORIENTAL

**Année budgétaire 2027**

N°	Objet	Lieu d'exécution
80	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPERATION POUR REHABILITATION ET EQUIPEMENTS DES MAISONS DES JEUNES	REGION DE L'ORIENTAL
81	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATIONS POUR LES FILLES ET LES FEMMES, ET LES MAISONS DE JEUNES AINSI QUE LES COLONNES DE VACANCES A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
82	CONVENTION CADRE, POUR PROMOUVOIR LES BATIMENTS CULTURELS ET DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE A LA REGION DE L'ORIENTAL	REGION DE L'ORIENTAL
83	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'APPROUS ET L'ELARGISSEMENT ET L'AMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF POUR L'UNIVERSITE MOHAMED PREMIER OUDA	REGION DE L'ORIENTAL

Coproduction de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation « Réserve au PMR »
88	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
89	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
90	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	OUEDJA ANCIEN	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
91	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	FRANCO	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
92	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	TAGHAOUBET	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
93	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	GUERCEP	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
94	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	NADJAF	60.000.00	A, O	15/03/2025	NON
95	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	OUEDJA ANCIEN	60.000.00	A, O	15/03/2025	NON
96	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	FRANCO	60.000.00	A, O	15/03/2025	NON
97	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	TAGHAOUBET	60.000.00	A, O	15/03/2025	NON
98	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	GUERCEP	60.000.00	A, O	15/03/2025	NON
99	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	60.000.00	A, O	15/03/2025	NON

13	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À BORDJ RELIÉ DE LA PROVINCE DE BORDJ.	FRANCO	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
----	---	--------	------------	------	------------	-----

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation « Réserve au PMR »
14	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À TAGHAOUBET RELIÉ DE LA PROVINCE DE BORDJ.	FRANCO	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
15	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À MAALABA RELIÉ DE LA PROVINCE DE BORDJ.	FRANCO	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
16	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À BIR TABER RELIÉ DE LA PROVINCE DE BORDJ.	FRANCO	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
17	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À BIR LABER RELIÉ DE LA PROVINCE DE TAGHAOUBET.	TAGHAOUBET	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
18	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À METEYER RELIÉ DE LA PROVINCE DE TAGHAOUBET.	TAGHAOUBET	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
19	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À LAZARREL RELIÉ DE LA PROVINCE DE TAGHAOUBET.	TAGHAOUBET	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
20	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À ABBASSA RELIÉ DE BORDJ.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
21	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À BIR OUEJ, PROVINCE DE NADJAF.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
22	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À BIR OUEJ, PROVINCE DE NADJAF.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
23	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À MAJAZEN PROVINCE DE NADJAF.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
24	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À CAP DE L'EAU-PROVINCE DE NADJAF.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
25	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BARRIAGE À BIR NOUJ, BIR, PROVINCE DE NADJAF.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
26	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE VACANCES DE BORDJ-PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	200.000.00	A, O	15/03/2025	NON
27	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE VACANCES DE BORDJ-PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	200.000.00	A, O	15/03/2025	NON
28	ÉTUDE ARCHITECTURALE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE VACANCES DE BORDJ-PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	1.200.000.00	A, O	15/03/2025	NON
29	ÉTUDE ARCHITECTURALE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE VACANCES DE BORDJ-PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	1.200.000.00	A, O	15/03/2025	NON
30	ÉTUDES TECHNIQUE ET BUDGET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE VACANCES DE BORDJ-PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	700.000.00	A, O	15/03/2025	NON
31	ÉTUDES TECHNIQUE ET BUDGET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA COLONNE DE VACANCES DE BORDJ-PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	700.000.00	A, O	15/03/2025	NON

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation « Réserve au PMR »
32	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES BORDS RELIÉ DE LA PROVINCE DE TAGHAOUBET.	TAGHAOUBET	30.000.00	A, O	15/03/2025	NON
33	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES BORDS RELIÉ DE LA PROVINCE DE GUERCEP.	GUERCEP	30.000.00	A, O	15/03/2025	NON
34	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES BORDS RELIÉ DE LA PREFECTURE OUEDJA ANCIEN.	OUEDJA ANCIEN	30.000.00	A, O	15/03/2025	NON
35	CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES BORDS RELIÉ DE LA PROVINCE DE FRANCO.	FRANCO	30.000.00	A, O	15/03/2025	NON
36	CONTRÔLE DE QUALITÉ TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE D'OUEDJA-PROVINCE OUEDJA ANCIEN.	OUEDJA ANCIEN	200.000.00	A, O	15/03/2025	NON
37	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE GRAND BORDJ-PROVINCE DE BORDJ.	BORDJ	50.000.00	A, O	15/03/2025	NON
38	CONTRÔLE DE QUALITÉ TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE GRAND NADJAF-PROVINCE DE NADJAF.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
39	CONTRÔLE DE QUALITÉ TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POLE CULTURELLE DE LA VILLE DE NADJAF.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
40	AMÉNAGEMENT TECHNIQUE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POLE CULTURELLE DE LA VILLE DE NADJAF.	NADJAF	200.000.00	A, O	15/03/2025	NON
41	ÉTUDE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC D'ÉCLAIRAGE ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA PREFECTURE OUEDJA ANCIEN.	OUEDJA	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
42	ÉTUDE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC D'ÉCLAIRAGE ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE GRAND BORDJ.	BORDJ	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
43	ÉTUDE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC D'ÉCLAIRAGE ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE GRAND NADJAF.	NADJAF	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
44	INFORMATION ET RENFORCEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE DE L'ARMO.	OUEDJA	200.000.00	A, O	15/03/2025	NON
45	MISE À JOUR DES SOLUTIONS INFORMATIQUES EXISTANTES.	OUEDJA	60.000.00	B, C	15/03/2025	NON
46	MISE À JOUR DES SOLUTIONS INFORMATIQUES EXISTANTES.	OUEDJA	30.000.00	B, C	15/03/2025	NON
47	ACTES EXTÉRIEURS DES MARCHÉS.	OUEDJA	50.000.00	A, O	15/03/2025	NON

48	CONCEPTION, L'ÉTUDE ET LA MISE EN PLACE DE LA CARTOGRAPHIE DES BORDS AU PROFIT DE L'AGENCE RÉGIONALE D'ÉCARTON DES PROJETS DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL.	OUEDJA	100.000.00	A, O	15/03/2025	NON
49	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	OUEDJA	100.000.00	B, C	15/03/2025	NON

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation « Réserve au PMR »
50	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	OUEDJA	60.000.00	B, C	15/03/2025	NON
51	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	OUEDJA	60.000.00	B, C	15/03/2025	NON
52	ÉTUDE ET AMÉNAGEMENT TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES POINTS D'EAU AMÉNAGÉS PAR LA RÉHABILITATION ET L'ÉQUIPEMENT DES COLONNES RELIÉES DE LA PROVINCE DE BORDJ.	OUEDJA	60.000.00	B, C	15/03/2025	NON
53	PRÉSTATION D'ENRICHISSEMENT DES POSTES DE L'ARMO.	OUEDJA	20.000.00	B, C	15/03/2025	NON
54	PRÉSTATION DE RÉCEPTION ET DE RESTAURATION.	OUEDJA	60.000.00	B, C	15/03/2025	NON
55	ÉTUDE ET MAINTENANCE DE MOBILES DE BUREAU DE L'ARMO.	OUEDJA	20.000.00	B, C	15/03/2025	NON
56	ÉTUDE ET MAINTENANCE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MATÉRIEL DE BUREAU DE L'ARMO.	OUEDJA	60.000.00	B, C	15/03/2025	NON
57	ÉTUDE ET MAINTENANCE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MATÉRIEL DE BUREAU DE L'ARMO.	OUEDJA	20.000.00	B, C	15/03/2025	NON
58	ÉTUDE ET MAINTENANCE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MATÉRIEL DE BUREAU DE L'ARMO.	OUEDJA	60.000.00	B, C	15/03/2025	NON
59	ACQUISITION DE LOGICIELS ET APPLICATIONS.	OUEDJA	200.000.00	B, C	15/03/2025	NON
60	FORMATION CONTINUE.	Objet	400.000.00	B, C	15/03/2025	NON

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
61	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPÉRATION POUR RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES MAISONS DES JEUNES.	RÉGION DE L'ORIENTAL
62	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATIONS POUR LES FILLES ET LES FEMMES, ET LES MAISONS DE JEUNES AINSI QUE LES COLONNES DE VACANCES À LA RÉGION DE L'ORIENTAL.	RÉGION DE L'ORIENTAL
63	CONVENTION CADRE, POUR PROMOUVOIR LES BÂTIMENTS CULTURELS ET DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE À LA RÉGION DE L'ORIENTAL.	RÉGION DE L'ORIENTAL
64	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'APRÈS ET L'ÉLARGISSEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF POUR L'UNIVERSITÉ MORAHMED PREMIER-OUEDJA.	RÉGION DE L'ORIENTAL
65	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE TRANCHE, RÉHABILITATION ET MODERNISATION DES SOUS MÉTROPOLITAINES POUR FAIRE REVIVRE LES PRODUITS LOCAUX.	RÉGION DE L'ORIENTAL
66	CONVENTION CADRE DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT, POUR LA RÉALISATION DE PLAN D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DURABLE À LA RÉGION DE L'ORIENTAL SELON LES PRINCIPES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.	RÉGION DE L'ORIENTAL
67	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR L'APPUI DU SECTEUR AGRICOLE POUR LA CRÉATION DES POINTS D'EAU ET DE RENFORCEMENT DES POSTES POUR LE DÉMARCAGE DES DOMAINES AGRICOLES DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL.	RÉGION DE L'ORIENTAL

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
68	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET COOPÉRATION POUR RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES MAISONS DES JEUNES.	RÉGION DE L'ORIENTAL
69	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATIONS POUR LES FILLES ET LES FEMMES, ET LES MAISONS DE JEUNES AINSI QUE LES COLONNES DE VACANCES À LA RÉGION DE L'ORIENTAL.	RÉGION DE L'ORIENTAL
70	CONVENTION CADRE, POUR PROMOUVOIR LES BÂTIMENTS CULTURELS ET DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE À LA RÉGION DE L'ORIENTAL.	RÉGION DE L'ORIENTAL
71	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON D'APRÈS ET L'ÉLARGISSEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF POUR L'UNIVERSITÉ MORAHMED PREMIER-OUEDJA.	RÉGION DE L'ORIENTAL
72	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, DE CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE TRANCHE, RÉHABILITATION ET MODERNISATION DES SOUS MÉTROPOLITAINES POUR FAIRE REVIVRE LES PRODUITS LOCAUX.	RÉGION DE L'ORIENTAL
73	CONVENTION CADRE DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT, POUR LA RÉALISATION DE PLAN D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DURABLE À LA RÉGION DE L'ORIENTAL SELON LES PRINCIPES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.	RÉGION DE L'ORIENTAL
74	CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT, POUR L'APPUI DU SECTEUR AGRICOLE POUR LA CRÉATION DES POINTS D'EAU ET DE RENFORCEMENT DES POSTES POUR LE DÉMARCAGE DES DOMAINES AGRICOLES DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL.	RÉGION DE L'ORIENTAL

\* SOCIÉTÉ CHOUJIMEX SARL A.U

Aux termes d'un PV AGE à Casablanca en date du 12/02/2025 l'associé unique a décidé ce qui suit : La dissolution anticipée de la société pour non réalisation de son objet social et aux difficultés de marchés. Confier à Mr CHOUJAA SAID les fonctions de liquidateur de la société.

Fixer le siège de liquidation à l'adresse suivante : 72 Rue Ibnou Badis Ain Sebbaa- Casablanca.

Fin de mandat du gérant unique et l'AGE lui donne quittance entière définitive et dans réserve.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 962480.

N° 1420/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA Tél/Fax : 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/02/2025, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : \* EFRA TRAV PRO\* S.A.R.L.A.U

Siège Social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSE CASABLANCA.

L'Associé Unique : -Mr. EL ASLA ABDER- RAHMANE apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 Mille parts Sociales

Objet : - LOCATION, ACHAT ET VENTE DES ENJNS. - TRAVAUX DIVERS. - MARCHAND MATÉRIEL DE CONSTRUCTION.

Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDER- RAHMANE EL ASLA.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°667291.

N° 1434/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA Tél/Fax : 0537649573 GSM: 0668792975. Dissolution anticipée = ASKARI STORE = SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 50 000,00 DHS SIEGE SOCIAL : MAGASIN N° 170 BIS EL AMAL BOUZNKA, RC : 5037 IF : 24900074

Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 10/02/2025 au siège social : MAGASIN N° 170 BIS EL AMAL BOUZNKA, a décidé ce qui suit :

• La dissolution anticipée de la société = ASKARI STORE = SARL A.U et sa mise en liquidation ;

• L'associé a nommé comme liquidateur Mr. ANEFTAH EL MEHDI et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé à MAGASIN N° 170 BIS EL AMAL BOUZNKA.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ère instance de Benslimane, sous le n°151 RC N°5037.

N° 1435/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Région de CASA-SETTAT Délégation Provinciale de NOUACEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° 1/2025 (Séance publique)

Le 30/4/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation s/s au siège de la délégation du ministère de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR

ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA).

à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international pour :

Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques de consultation destiné au

centre diagnostic du centre hospitalier prince HÉRITIER MOULAY EL HASSAN relevant de la province NOUACEUR en deux lots séparés :

Lot 1 : Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques de Consultation d'Oto-rhino-laryngologie (ORL).

Lot 2 : Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques de consultation de la Gastro-Entérologie ;

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot N°1 : 913800,00 dhs (Huit cent quatre-vingt-seize mille deux cent dix-neuf (913 800) dirhams T.T.C.)

Lot N°2 : 1494000,00 dhs (Un million quatre cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents (1 494 000) dirhams T.T.C.)

Les cautionnements provisoires qui doivent être constitués et déposés par voie électronique, sont fixés aux sommes de :

Lot N°1: 16000,00dhs (seize mille dirhams)

Lot N°2 : 27000,00dhs (Vingt-sept mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les documentations techniques :

• Liste de cotisation ;

• Des Prospectus précisant le descriptif détaillé de tous les articles techniques ;

Exigée par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposées contre récépissé dans le bureau des marchés de la délégation s/s au siège de la délégation de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA

BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA) avant 16 Heures 30 Mn du 29/04/2025

- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ;

Les dossiers d'appel d'offres et les documents techniques soumis, envoyés ou remis après la date limite spécifiés ne seront pas acceptés.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation

N° 1436/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS

SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° : 16/2025/BRO

Le 26/03/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°16/2025/BRO :

Objet : ASSISTANCE TECHNIQUE DES PISTES RELEVANTS DE LA COMMUNE DE TIOULL PROVINCE JERADA.

- LA PISTE RELIANT LAHALFA A LAHDADA SUR 4,6 KM

- DOUAR ZOULA - OULAD KARI SUR 3,34 KM

- OULAD KARI - OULAD BOUJMILA SUR 2,99 KM

- LAHDADA - OULAD CHARFA SUR 4,73 KM.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La caution provisoire :4.000,00dhs (Quatre mille dirham).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 206.593,20dhs (Deux cent six mille cinq cent quatre-vingt-troize dirhams 20cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

• Déposer tous les dossiers par voie électronique leurs dossiers, via le portail des marchés public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Les pièces justificatives du dossier administratif et technique offres technique et offres financière à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.

• NB : les concurrent doit déposer des originaux ou des copies certifiées conformes à l'originale des agréments ci-après :

Le certificat d'agrément relatif aux domaines d'activité instauré par Décret n°2-98-984 du 22/03/99 abrogée par l'arrêté du Ministère de l'équipement et du transport n°2053-13 du 26 juin 2013 D4, D5 et D17.

N° 1437/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 03/2025



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 03/2025

Le 27/03/2025 à 10h00 il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la FRDESI au Centre Social Multifonctionnel Al Qods Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux 06 objets suivants :

N°	Objets	Estimations	Bénéficiaires	Cautionnements provisoires
01	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN ATELIER DE REPARATION DE TELEPHONES MOBILES ET DE PERSONNALISATION DE COQUES.	118 740,00 MAD-TTC.	société PERSONALIZE FOUR PHONE SARI, AU.	2.000,00 MAD
02	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UNE IMPRIMERIE.	113 640,00 MAD-TTC.	société IMPRESSION NGUOM SARI, AU.	2.000,00 MAD
03	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR LA GESTION EVENEMENTIELLE DIGITALE MODERNE.	93 336,00 MAD-TTC.	société YEDNOVA SARI, AU.	1.500,00 MAD
04	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR L'INSTALLATION DE CLIMATISATION, L'ISOLATION THERMIQUE ET LES SERVICES ENERGETIQUES.	83 799,60 MAD-TTC.	société CYZA ENERGIE SARI, AU.	1.500,00 MAD
05	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN ATELIER DE DECORATION EN PLATRE.	110 400,00 MAD-TTC.	société STRUK CONSTRUCTION SARI, AU.	1.500,00 MAD
06	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN SALON DE COIFFURE ET DE BEAUTE.	125 344,00 MAD-TTC.	société SALON BAPAN SARI, AU.	1.500,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres doit être retiré de Centre Social Multifonctionnel Al Qods bureaux de la FRDESI Beni Mellal.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

04 Les concurrents doivent déposer leurs plis sous format papier aux bureaux de la FRDESI au Centre Social Multifonctionnel Al Qods Beni Mellal.

06 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 1433/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE MAJRAKICH-SAFI PROVINCE DE YOUSKOUPA SECRETARIAT GENERAL DIRM

AVIS MODIFICATIF CONCERNANT

LES APPELS D'OFFRES OUVERTS SUIVANTS N°31/2025/BG2019

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les candidats par les Appels d'Offres Ouverts :

- 31/BG/2019 CONCERNANT L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE SIEGE DE LA PROVINCE
- 32/BG/2019 CONCERNANT L'ACHAT DE MATERIEL ET MOBILIER POUR LE SIEGE DE LA PROVINCE
- 33/BG/2019 CONCERNANT L'ACHAT DE MATERIEL ET MOBILIER POSTE DE COMMANDEMENT

des modifications suivantes :

- 1 - La date d'ouverture des plis à été reportée au :
  - 31/BG/2019 Vendredi 22 Novembre 2019 à 9 Heures 00 min au lieu du Mercredi 20 Novembre 2019 à 9h Heures 00 min.
  - 32/BG/2019 Vendredi 22 Novembre 2019 à 10 Heures 00 min au lieu du Mercredi 20 Novembre 2019 à 10 à 10 Heures 00 min.
  - 33/BG/2019 Vendredi 22 Novembre 2019 à 11 Heures 00 min au lieu du Mercredi 20 Novembre 2019 à 11h Heures 00 min.

2- Le dernier délai de dépôt des échantillons est le vendredi 15 Novembre 2019 à 09 1800 pour les appels d'offres suivants : N°31/ BG/2019 ; N°32/ BG/2019 et N°33/BG/2019.

N° 1432/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE  
& DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION  
ET DE LA FORMATION  
CASSABLANCA-SETTAT  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
INTERNATIONAL  
OUVERT SUR OFFRE DES  
PRIX N° 02/EXP/2025

1) Le mercredi 09 avril 2025 à 10h30 min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix d'objet : Prestations de restauration et réception au profit des formateurs, des organisateurs et des cadres pédagogiques impliqués dans le projet établissements pionniers, organisés par la direction provinciale d'El Jadida.

2) Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 43 000,00 DH (quarante-trois mille dirhams)

4) L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 2 187 900,00 DH (deux millions cent quatre-vingt-sept mille neuf cent dirhams)

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 1439/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE  
REGION SOUSS-MASSA  
DELEGATION  
PROVINCIAL DE TATA  
CENTRE HOSPITALIER  
PROVINCIAL DE TATA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N° 07/2025/CHPTATA  
(Séance publique)

Le 04/04/2025 à 09h30, il sera procédé au siège du Centre Hospitalier Provincial de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX INSTALLEES AU SERVICE RADIOLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA.

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau des marchés du Centre hospitalier Provincial de Tata, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 900,00 Dh (Trois mille neuf cent Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 198 720 Dhs (Cent quatre vingt dix huit mille sept cent vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, et 34 du décret N° 2-22-431 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 1440/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports

Académie Régionale  
d'Éducation et de Formation  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires Administratives  
et Financières  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié

Sur offres des prix  
N° 08/KS/2025  
Le 25/03/2025 à 10 H 30  
mn, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 08/KS/2025, pour : L'acquisition du matériel d'enseignement au profit d'une salle de l'éducation inclusive relevant de la direction provinciale à EL Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (34 740,00 DH) Trente-quatre mille sept cent quarante dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (660,00 DH) Six cent soixante dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1441/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Formation  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires Administratives  
et Financières  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié

Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Formation  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El  
Kelaa des Sraghna

Service des Affaires Administratives  
et Financières  
Avis d'appel d'offres ouvert  
simplifié Sur offres  
des prix N° 09/KS/2025

Le 25/03/2025 à 11 H, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 09/KS/2025, pour : L'acquisition du mobilier d'enseignement au profit d'une salle de l'éducation inclusive relevant de la direction provinciale à EL Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (19 380,00 DH) Dix-neuf mille trois cent quatre-vingt dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (360,00 DH) Trois cent soixante dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1442/PA

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1442/PA



Royaume du Maroc

## APPEL OUVERT AUX CANDIDATURES

Conformément à la loi organique n° 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par le Dahir n° 1-12-20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012);

Conformément à la loi 01.00 portant sur l'organisation de l'Enseignement Supérieur, promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 Safar 1421 (19 Mai 2000) notamment son article 20 ;

En application à la note ministérielle N°106/07 du 27 mars 2019 relative à la procédure de l'appel à candidature aux postes de doyen ou de directeur d'un établissement universitaire;

En application la lettre ministérielle datée du 05 mars 205 sous N° 07/0089 ;

Le Président de l'Université Abdelmalek Essadi par intérim, annonce aux **Professeurs de l'Enseignement Supérieur** la réouverture de l'appel à candidature pour le poste suivant :

➤ **Directeur de l'École Supérieure de Technologie de Tétouan.**

Le dossier de candidature peut être retiré au siège de la Présidence de l'Université. Adresse : M'hannech II, Avenue 09 avril, Tétouan, du **Lundi 17 Mars 2025 au Vendredi 21 Mars 2025** durant l'horaire administratif en vigueur ou à partir du site web de l'Université : [www.uae.ac.ma](http://www.uae.ac.ma)

Le dossier de candidature dûment constitué est à déposer contre un récépissé de dépôt en Six (06) exemplaires, plus une copie sous format Word et PDF dans un support électronique (01 USB), du **Lundi 21 Avril 2025 au Vendredi 25 Avril 2025**, à l'adresse sus-indiquée et à l'horaire administratif en vigueur.

Présidence de l'Université Abdelmalek Essadi, B.P 2117 - Av 9 Avril - Quartier M'hannech II, Tétouan -Maroc  
Code Postal : 33000 / Tél : (212) 539 379 306 - Fax : (212) 539 979 151 - Site Web : [www.uae.ma](http://www.uae.ma)

N° 1443/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TINJHIF  
CERCLE ALNIF  
CAHAT ALNIF  
COMMUNE ALNIF

### Avis d'appels d'offres ouvert

Le 11 AVRIL 2025 il sera procédé, dans le bureau de président de conseil communal d'alnif, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le tableau suivant :

N° A.D	Objet des appels d'offres	Caution Provisoire (Dhs)	L'estimation du coût des prestations en Dh (TTC)	Heure
02/CA/2025	Travaux de construction d'une salle polyvalente à la commune d'alnif province Tighdir.	Dix-huit mille dhs (18.000,00 Dh)	Un million huit cent trois mille sept cent cinquante-quatre dirhams et 00cts (1.803.754,50 dhs).	11 H

- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15Chaabane1444 (08 Mars 2023) relatif Aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1444/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TINJHIF  
CERCLE ALNIF  
CAHAT ALNIF  
COMMUNE ALNIF

### Avis d'appels d'offres ouvert

Le 11 AVRIL 2025 il sera procédé, dans le bureau de président de conseil communal d'alnif, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le tableau suivant :

N° A.D	Objet des appels d'offres	Caution Provisoire (Dhs)	L'estimation du coût des prestations en Dh (TTC)	Heure
02/CA/2025	Travaux de construction d'un complexe commerciale R+5 au centre d'alnif commune d'alnif province Tighdir.	vingt mille dirhams (20.000,00 dhs)	Deux millions mille deux cent quarante-six dirhams (2.001.246,00 dhs).	12 H

- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15Chaabane1444 (08 Mars 2023) relatif Aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1445/PA

# Sport

AGE de la CAF

## Fouzi Lekjaa : Le vote consacre la forte présence du Maroc en Afrique



Les élections qui ont eu lieu, mercredi au Caire, dans le cadre de la 14e Assemblée générale extraordinaire (AGE) de la Confédération africaine de football (CAF), ont consacré la forte présence du Maroc en Afrique et la notoriété dont jouit le Royaume dans le continent, a indiqué le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa.

"Aujourd'hui, la forte présence du Maroc au sein du continent africain a été réaffirmée et le vote a traduit la place de chaque pays en Afrique", a affirmé à la presse M. Lekjaa, suite à sa réélection haut la main (49 voix sur 52), pour

un deuxième mandat, en tête des représentants de la CAF au sein du Conseil de la FIFA.

Le président de la FRMF a devancé l'Égyptien Hani Abou Rida, le Nigérien Djibrilla Hima Hamidou, le Mauritanien Ahmed Yahya et le Djiboutien Souleiman Waberi. La Comorien Kanizat Ibrahim a obtenu, elle, le siège destiné aux candidatures féminines.

M. Lekjaa a également été réélu membre du Comité exécutif de la CAF pour un troisième mandat (2025-2029).

Cette AGE a un caractère particulier, dans la mesure où elle se tient quatre années après la dernière Assemblée électorale qui a eu lieu à Rabat,

a souligné M. Lekjaa, ajoutant qu'elle intervient alors que le Royaume avance à pas sûrs pour renforcer la coopération à l'échelle africaine, grâce à la vision Royale proactive, qui a consacré la place du Maroc au sein du continent.

Cette assemblée a été également l'occasion de mettre en évidence le développement du football marocain depuis 2015 au niveau de l'Afrique, en harmonie avec la politique sage et éclairée de SM le Roi, a relevé le président de la FRMF.

C'était également une opportunité pour réitérer le soutien au Maroc, à quelques mois de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations et alors que le Royaume se prépare à l'organisation du Mondial-2030, a indiqué M. Lekjaa.

Tout le continent soutiendra le Maroc lors des prochaines échéances internationales qu'il organisera, ce qui illustre les liens profonds du Royaume avec ses frères africains, a-t-il affirmé.

Cette AGE a été, par ailleurs, marquée par la réélection de M. Patrice Moïsepe à la tête de la CAF pour un deuxième mandat.

### Botola Pro D1

Le bal de la 25ème journée de la Botola Pro D1 de football sera ouvert ce soir par la programmation de deux rencontres, à savoir ASFAR-MAS et OCS-RCAZ. Le coup d'envoi de ces matches sera donné à partir de 22 heures.

### L'hommage de l'AMAD à Mohamed Timoumi



Un vibrant hommage a été rendu, mercredi à Rabat, à la légende vivante du ballon rond marocain, Mohamed Timoumi, à l'initiative de l'Agence marocaine antidopage (AMAD).

A cette occasion, un match de gala a été organisé, opposant d'anciennes stars de l'AS FAR et de l'Union Touarga, la plupart ayant porté les couleurs de la sélection nationale.

Ont pris part à cette rencontre ramadanesque, qui s'est déroulée dans un climat d'amitié et de joie en présence d'un public venu admirer des joueurs qui avaient fait le bonheur des férus du football marocain, notamment Lahcen Ouadani (H'ssina), Abderrazak Khairi, Abdellatif Iraki, Mohamed Ouardi (Chicha) et Abdallah Haidamou.

A cette occasion, la présidente de l'AMAD, Fatima Abouali, s'est dite honorée d'avoir organisé cet hommage qui vient reconnaître toutes les valeurs sportives et humaines d'un joueur et d'une personne hors-pair.

"Mohamed Timoumi incarne toutes les valeurs pronées par l'AMAD", a-t-elle mis en évidence, notant que "Hamouda" comme aime l'appeler ses fans, a toujours fait preuve d'une discipline tactique et "physique" sur et en dehors des pelouses.

Pour sa part, le Ballon d'or africain 1985 a exprimé sa joie et sa gratitude à l'AMAD à l'origine de cette initiative toute particulière à son égard.

Le magicien marocain a émis le souhait de voir d'autres joueurs, qui ont marqué l'histoire du football, honorés à leur tour, pour le plus grand bonheur de la famille du sport marocain.

## Ayyoub Bouaddi, la pépite lilloise qui fait saliver toute l'Europe

Le jeune milieu de terrain franco-marocain Ayyoub Bouaddi, sociétaire du LOSC Lille de football (Ligue 1), détonne par son parcours et son talent, à seulement 17 ans, au point de faire parler de lui désormais dans toute l'Europe, écrit mardi le quotidien "Le Figaro".

"Si vous fixez votre regard sur Ayyoub Bouaddi (...), sans connaître son âge ni son parcours, vous aurez l'impression d'entrevoir un vieux briscard d'une trentaine d'années avec plus de 50 matchs de C1 au compteur", renchérit la publication dans un article placé sous le titre "La pépite qui fait saliver toute l'Europe".

Par sa maturité, son aisance et sa classe, le jeune prodige s'avance comme l'un des atouts de Bruno Genesio (coach du LOSC). Talent précoce sur et en dehors du terrain, le natif de Senlis (région Hauts-de-France), formé à l'AFC Creil, a signé son premier contrat professionnel à 15 ans et a découvert la L1 et la C1 à 17 ans.

Entre concours d'éloquence à l'Élysée, études universitaires de mathématiques et prestations de haut vol en Ligue des champions, Bouaddi, convoqué en équipe de France Espoirs en novembre dernier, est déjà fort d'un parcours pas comme les autres, poursuit la publication.

Sans surprise, son éclosion, sa progression et surtout les copies rendues ne laissent personne indifférent sur le Vieux Continent, souligne l'auteur de l'article, notant que le jeune joueur, au port altier et pas encore étoffé physiquement (1,86 m, 72 kg), fait aussi sensation avec sa personnalité, calme, posée et réfléchie.



"En plus de ses qualités de footballeur, il a une ouverture d'esprit, une vision sur autre chose. Dans sa manière de s'exprimer, c'est précis et simple. Il peut être l'un des futurs joyaux du football français", témoigne le sélectionneur des Bleuets, Gérard Baticle, cité par le journal.

Binational, Ayyoub Bouaddi sera "au centre d'une bagarre (sportive) entre la France et le Maroc", relève la publication, notant que le joueur est suivi par le sélectionneur français Didier Deschamps et son staff et est aussi courtisé par les Lions de l'Atlas et leur sélectionneur Walid Regragui.

Ce dossier est suivi en haut lieu du côté de la Fédération française de football, consciente du potentiel colossal du jeune homme qui vient seulement d'éclorre et devra forcément confirmer dans les mois et les années à venir, conclut le journal.

### Ligue des champions

## Le Real se fait très peur

Le Real Madrid, tenant du titre, a dû en passer par la séance des tirs au but pour écarter mercredi son vieux rival, l'Atlético (0-1, 4 t.a.b à 2), et défit Arsenal en quarts de finale de la Ligue des champions.

Le Real Madrid a connu toutes les peines du monde pour venir à bout de l'Atlético. Le champion d'Europe, qui avait une petite longueur d'avance après l'aller à Santiago-Bernabeu (2-1), a rendu une copie très terne, encaissant un but au bout de seulement 27 secondes, et ses stars offensives ont été impuissantes face à la défense de fer bâtie par Diego Simeone, à l'image de Kylian Mbappé, parfaitement muselé.

Vinicius a lui totalement raté un penalty en forme de balle de match en seconde période (69e), sifflé pour une faute de Clément Lenglet sur Kylian Mbappé, fauché dans la surface de réparation après un raid fantastique.

La décision s'est faite aux tirs au but, l'Atlético échouant deux fois (Julian Alvarez, Marcos Llorente) et permettant au Real de s'éviter une sortie de route précoce qui n'aurait pas manqué de pro-

duire des secousses au sein du club aux 15 Cl.

Les deux clubs anglais en lice mercredi ont eux logiquement passé le cap des 8e de finale après avoir fait l'essentiel à l'aller. Arsenal, qui avait étriillé le PSV à Eindhoven (7-1), s'est contenté d'un nul contre les Bataves à l'Emirates Stadium (2-2) et va pouvoir tranquillement préparer ses deux chocs contre le Real.

Le PSG, tombeur de Liverpool, connaît de son côté son adversaire au prochain tour puisqu'Aston Villa, fort de son succès 3-1 en Belgique, a pu dérouler à Birmingham (3-0) contre Bruges, réduit à dix dès la 16e minute après l'exclusion de Kyriani Sabbe.

Enfin, le Borussia Dortmund, finaliste de la dernière édition, a été supérieur à Lille et s'est imposé 2-1 en France après avoir été tenu en échec sur sa pelouse à l'aller (1-1).

Le dénouement est tout de même très frustrant après le très beau parcours de Lille, victorieux du Real Madrid et de l'Atlético de Madrid en phase de ligue et qualifié directement pour les 8e de finale sans passer par les barrages.